

ONAGRI VIGILANCE

Recueil de l'année 2015



ONAGRI VIGILANCE N°09 Janvier2015

La balance agro-alimentaire à fin décembre 2014	1
Pêche et aquaculture en Tunisie les résultats de l'année 2014	1
Campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse	2
Forte croissance des exportations marocaines des fruits et légumes vers l'UE	2
Le Maroc et l'UE concluent un accord sur la protection des indications géographiques	2
Marché de l'huile d'olive	3
La banque mondiale entrevoit de meilleures perspectives économiques en 2015	3
Prévisions de la production mondiale des céréales (22 janvier 2015)	3

ONAGRI VIGILANCE N°10 Février2015

La situation hydraulique : pluies abondantes, inondations, réserves en hausse	4
La balance agro-alimentaire à fin janvier 2015 enregistre un excédent de 78%	4
La Turquie importe de l'huile d'olive pour satisfaire sa demande locale	5
Fixation de la marge de bénéfice maximum à la vente au détail du poisson	5
Baisse des prix des viandes rouges à Tataouine et à Medenine	5
Importations des céréales	6
Les chiffres de l'agriculture européenne en 2013 et 2014	6
La France devient une « petite » puissance bio en Europe	6
Mercuriale de Bir El Kassa (Février 2015) Evolution de l'offre globale 2014/2015	6

ONAGRI VIGILANCE N°11 Mars 2015

La balance agroalimentaire à fin Février 2015	7
Importation des céréales	7
Mercuriale de Bir El Kassa (Mars 2015)	7
Tunisie : importation de la viande rouge	8
Veille Juridique – Mars 2015	8
La commission européenne serait-elle de nouveau appelée à réorganiser les importations de l'huile d'olive ?	8
Fin des quotas en Europe : une crise laitière en vue	8
Le changement climatique coûtera à l'Afrique 50 milliards de dollars par an d'ici 2050	9
Chute des feuilles provoquée par "Marssonina coronaria" : une nouvelle maladie du pommier	9

ONAGRI VIGILANCE N°12 Avril 2015

La balance agroalimentaire à fin mars 2015	10
Alertes de l'INGC sur le développement des maladies fongiques des céréales	10
Mercuriale de Bir El Kassa (Avril 2015) Evolution de l'offre globale 2014/2015	10
Juridiction Agricole	11
Viande rouge : retournement vers le marché local	11
Tunisie : La pêche du corail rouge en hausse de 93%	11
Tozeur : lancement d'une opération de pollinisation des palmiers dattiers	11
Ouverture d'un contingent tarifaire	11
Marché mondial de l'huile d'olive – début de campagne 2014/15	12
Algérie : L'oléiculture menacée	12
L'USDA prévoit une baisse des prix agricoles sur au minimum deux ans	12

Le Maroc interdit certains produits italiens	12
--	----

ONAGRI VIGILANCE N°13 Mai 2015

La balance agroalimentaire à fin avril 2015	13
Importation des céréales	13
Mercuriale de Bir El Kassa (Mai 2015) Evolution de l'offre globale 2015/2014	13
Des stocks régulateurs pour assurer l'approvisionnement pendant le mois de Ramadan	14
Google investit dans le Big Data pour l'agriculture	14
La sécurité alimentaire de l'Afrique passe par l'agriculture	15
Marché mondial de l'huile d'olive- Début de campagne 2014/15	15
Céréales/Monde : 10 Mt de blé et de maïs en plus	15

ONAGRI VIGILANCE N°14 Juin 2015

La balance agroalimentaire à fin mai 2015	16
Gafsa : Production record de tomate destinée à la transformation	16
Inra-France : Les rendements des cultures sont plus élevés quand différentes plantes sont mélangées	17
Campagne de prévention contre la consommation de lait cru et de ses dérivés	17
Veille Juridique - Juin 2015	17
Oliver : Une nouvelle technologie pour dépister l'éventuelle contre façon d'une huile d'olive	18
Une demande mondiale haussière en engrais sauf en Europe de l'Ouest	18
L'Afrique représente 4,9% du commerce mondial de poisson	18
Mercuriale de Bir El Kassâa (Juin2015) Evolution de l'offre globale 2015/2014	19

ONAGRI VIGILANCE N°15 Juillet 2015

La balance agroalimentaire à fin juin 2015	20
Croissance de 300% des recettes d'exportation de l'huile d'olive biologique	20
Tunisie : nouvelle stratégie de lutte contre la pêche anarchique	21
Veille Juridique - Juillet 2015	21
Les exportations bio-tunisiennes bénéficient d'une reconnaissance pour une durée	21
L'UE et La FAO lancent une initiative pour l'appui de la sécurité alimentaire	21
Embargo russe : prolongation jusqu'en août 2016	22
Le Maroc emprunte 150 millions de dollars à la banque mondiale	22
Le Brésil pourrait devenir le premier fournisseur mondial de produits alimentaires	22
Mercuriale de Bir El Kassâa (Juillet 2015) Evolution de l'offre globale 2014/2015	23

ONAGRI VIGILANCE N°16 AOÛT 2015

La balance agroalimentaire à fin juillet 2015	24
Importation des céréales en TUNISIE	24
Les investissements agricoles approuvés à la fin du premier semestre 2015	25
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin juillet 2015 (résultats de 2015 par rapport à 2014)	25
Tunisie : adoption du projet de loi de rééchelonnement des dettes des agriculteurs	26
Le GPS pour lutter contre la pêche anarchique	26
Palmiers Dattiers : Découverte d'un antibiotique pour la Lutte contre l'orycte	26
Le Maroc profite légèrement de la pénurie mondiale de l'huile d'olive	26
La Russie étend l'embargo sur les produits alimentaires à cinq autres pays	26
Flash sur la filière avicole	27
Mercuriale de Bir El Kassâa(Août 2015)	27

ONAGRI VIGILANCE N°17 Septembre 2015

La balance agroalimentaire à fin août 2015	28
L'union européenne offre à la Tunisie un accès amélioré pour l'huile d'olive	28
Importation des céréales en Tunisie	29
Mercuriale De Bir El Kassa (Septembre 2015)	29
Les investissements agricoles approuvés à fin Aout 2015	29
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin août 2015 (résultats de 2015 par rapport a 2014)	30
Vers la mise en place d'une carte des ressources hydrauliques	30
La note d'orientation du plan de développement sera axée sur la mobilisation de l'eau potable	31
Un portail de la FAO pour mieux gérer les ressources hydriques dans la région Mena	31
Flash sur la filière avicole	31

ONAGRI VIGILANCE N°18 Octobre 2015

La balance agroalimentaire à fin septembre 2015	32
Les eaux souterraines de Kébili s'épuisent	32
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin septembre 2015 (résultats de 2015 par rapport à 2014)	33
La FAO finance 3 projets agricoles d'une valeur de 4,122 millions de dollars	33
FAO : lancement d'une plateforme d'accès aux données sur les forêts	33
Augmentation sans précédent des stocks de lait	34
Dattes : près de 100.000 tonnes exportées cette année	34
Les exportations de l'huile d'olive hissent la Tunisie au 1er rang mondial	35
Importations céréalières du mois d'octobre 2015	35

De nouvelles propositions de l'UE pour les exportations tunisiennes de l'huile d'olive	35
Les investissements agricoles approuvés à fin septembre 2015	36
Flash sur la filière avicole	36
Mercuriale de Bir El Kassa (Octobre 2015)	37

ONAGRI VIGILANCE N°19 Novembre 2015

La balance commerciale agroalimentaire à fin octobre 2015	38
Engagement du service de la douane russe à faciliter l'import de produits tunisiens	38
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin octobre 2015 (résultats de 2015 par rapport à 2014)	39
Pêche : le quota de la Tunisie en thon rouge atteindra 1497 tonnes en 2016	39
Les investissements agricoles approuvés à fin octobre 2015	39
Importation des céréales en Tunisie	40
L'huile d'olive Tunisienne labellisée dès 2016	40
La Tunisie invitée à agir vite pour faire face aux changements climatiques	40
Mise en garde contre le charançon rouge	41
Cop21 : enjeux climatiques en méditerranée	41
Tunisie-Sicile : Signature de deux conventions de jumelage	42
Irrigation : une technologie tunisienne distinguée mondialement	43
Exportation de 6130 tonnes de dattes	43
Le marché mondial du blé : faits saillants et prévisions pour la campagne 2015/2016	43
Mercuriale de Bir El Kassa (Novembre 2015)	44

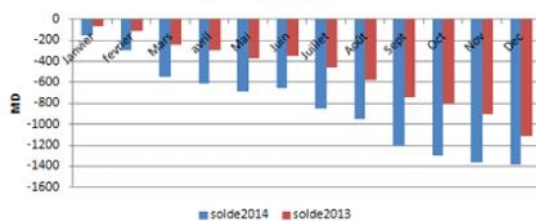
ONAGRI VIGILANCE N°20 Décembre 2015

La balance commerciale alimentaire à fin novembre 2015	45
OMC : La Tunisie bénéficie d'un traitement spécial lié aux exportations agricoles jusqu'à 2030	45
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin novembre 2015 (Résultats de 2015 par rapport à 2014)	46
Les investissements agricoles approuvés à fin novembre 2015	46
Importation des céréales en décembre 2015	47
Grippe aviaire : 8 pays suspendent leurs importations de volaille française	47
COP21 : Les contributions nationales consolidées dans un processus d'amélioration autour de rendez-vous quinquennaux	47
Quel avenir pour le système agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord et Moyen Orient à l'horizon 2050?	48
Dix pays africains se préparent à lutter contre une possible invasion de criquets	48
Accord "historique" sur la lutte contre le réchauffement climatique	49
Mercuriale de Bir El kassa (Décembre 2015)	50



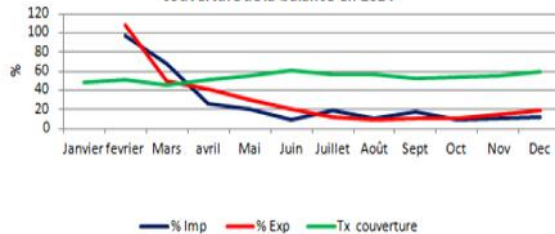
LA BALANCE AGRO-ALIMENTAIRE A FIN DECEMBRE 2014

Evolution mensuelle du solde de la balance alimentaire en 2013 et 2014



Source : INS

Taux de croissance des échanges extérieurs et taux de couverture de la balance en 2014



Nos calculs d'après INS

Par rapport à l'année 2013, la valeur des **exportations** en 2014 a baissé de **(-15.7%)** en raison d'une **forte régression des ventes de l'huile d'olive** dont la part par rapport aux exportations totales alimentaires a été de **24 %** contre **33.7%** à fin décembre 2013. Sans l'huile d'olive, la réduction des exportations alimentaires aurait été de **(-3.2%)**. Toutefois, l'entrée en production de l'huile d'olive de la campagne 2014/15 a eu pour effet d'améliorer le taux de couverture à fin décembre 2014 par rapport à celui du mois précédent de 3.9 points avec une hausse mensuelle des exportations de l'huile d'olive de 211%.

Les **importations de produits céréaliers** ont baissé de **(-4.3%)** en volume et de **(-7.6%)** en valeur.

Le **taux de couverture** a perdu **8.9 points** et le **déficit** de la balance commerciale alimentaire s'est accru de **23.9% (-266.9 MD)**. Par rapport au déficit global de la balance commerciale du pays, la **part du déficit** des produits alimentaires a **augmenté de 0.7 point de pourcentage** avec **10.1%** à fin décembre 2014 contre **9.4%** au terme du même mois de 2013.

Pêche et aquaculture en Tunisie les résultats de l'année 2014

Taux de variation 2013-2014

PRODUCTION	Volume: 2.3% (125 mille tonnes contre 122.2 mille tonnes) Valeur: 3.1% (557 MD contre 540 MD)
EXPORTATION	Volume: 4.8% (22 mille tonnes contre 21 mille tonnes) Valeur: 11.2% (317 MD contre 285 MD)
IMPORTATION	Volume: 2.7% (38 mille tonnes contre 37 mille tonnes) Valeur: 0.8% (123 MD contre 122 MD)

Le **solde des échanges extérieurs** des produits de la pêche a été positif avec **(+194 MD)** en 2014 contre **(+163 MD)** enregistrés en 2013, soit une hausse de **(+19%)**.

NB : Les chiffres de l'année 2014 sont préliminaires.



Source : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA FIEVRE APHTEUSE



A partir du 1^{er} Janvier 2015 et jusqu'au 28 février de la même année, une campagne nationale de vaccination contre la fièvre aphteuse de tous les bovins est prévue. Cette campagne fait suite à plusieurs

autres réalisées en 2014 ayant conduit à l'éradication de la maladie. Il est à rappeler que la fièvre aphteuse est apparue en Tunisie vers la fin d'avril 2014 ; elle a touché 20 gouvernorats avec 150 foyers au total.

Le commerce clandestin des animaux avec les pays frontaliers est la principale cause d'appariation de la maladie par ailleurs contagieuse entre les bêtes.

La Commission Européenne a réservé un don de 1 million de doses de

vaccins contre le virus aphteux qui seraient utilisées lors cette campagne de prévention. A l'échelle des régions, les Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA) sont en charge de coordonner les activités.

Source : Ministère de l'Agriculture.

Forte croissance des exportations marocaines des fruits et légumes vers l'UE

Les derniers chiffres d'Eurostat sur les importations des fruits et légumes des Etats membres de l'UE au début de la campagne agricole 2014-2015, montrent **une forte hausse des exportations marocaines**. En septembre et octobre derniers, les ventes marocaines sur le marché européen ont respectivement totalisé 11 036 tonnes et 40 164 tonnes, soit une hausse de 56% et 46%. Le produit vedette reste la tomate, mais le concombre, la courgette, les agrumes et le melon sont eux aussi en progression.

Sur la période comprise entre Janvier-

Octobre 2013 et Janvier octobre 2014, les exportations marocaines vers l'UE ont grimpé de 15% en volume et 18% en valeur, totalisant 774 929 tonnes et 813 millions d'euros.



Les plates-formes commerciales telles que Saint Charles International à Perpignan proposent désormais « quasi-exclusivement les produits [tomates] venant du Maroc ». Et cette tendance, à moindre mesure toutefois, est également observée ailleurs en zone UE, tout

particulièrement en Grande Bretagne où la tomate marocaine monte également en puissance, même si le marché reste encore dominé par la tomate espagnole. En Allemagne également, ce fruit en provenance du Maroc prend de plus en plus de la place dans les étagères, par l'intermédiaire d'opérateurs français.

Source : www.Agrodigital.com

Le Maroc et l'UE concluent un accord sur la protection des indications géographiques

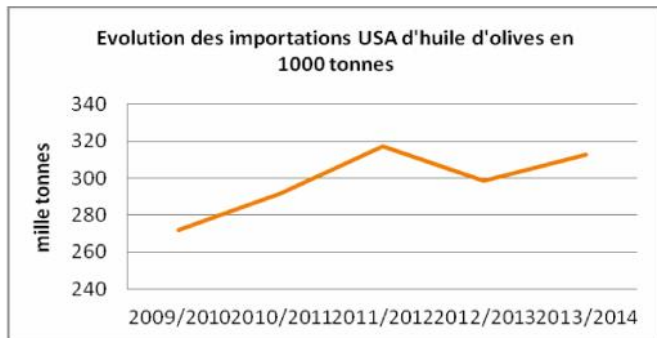
Un accord de protection mutuelle des 'Indications géographiques protégées - IGP' relatives aux origines des produits agro-alimentaires, a été conclu vendredi 16 janvier, entre le Maroc et l'UE. Cet accord vise également à favoriser et à stimuler les échanges commerciaux de produits agricoles et de denrées alimentaires produits tant au Maroc que dans l'Union Européenne. Le Maroc est le premier des voisins méridionaux de l'UE à faire ce grand pas en avant en vue de promouvoir et de protéger la qualité de la production agricole. Cet accord vise à mieux protéger

les consommateurs en leur évitant d'être abusés sur l'origine véritable et la qualité du produit. Cet accord répond également à la volonté exprimée par les Etats membres de l'UE de promouvoir la protection des indications géographiques à l'échelle internationale, et témoigne de la convergence de vues entre l'Union Européenne et le Maroc sur des questions telles que la politique de qualité, la protection du consommateur et la propriété intellectuelle.

Source : Commission Européenne.

Marché d'huile d'olive

Premier importateur mondial d'huile d'olive, les USA ont importé 312.6 mille tonnes en 2012/2013, soit 5% de plus par rapport aux importations de 2012/2013 (298.8 mille tonnes).



En 2013/2014, 49% des huiles d'olive importées par les USA ont été du type extra vierge, 11% du type extra vierge biologique. Les huiles d'olive vierge et vierge biologique représentaient respectivement 4% et 1% des importations américaines.

L'Italie est à la tête des exportateurs de l'huile d'olive vers les USA avec une part sur le marché américain de 44% en 2013/2014, suivie de l'Espagne avec 40%, et de la Tunisie qui, quoiqu'elle soit troisième fournisseur d'huile d'olive des USA, ne détient que 5% des importations américaines au cours de la campagne de 2014, reculant ainsi de 7 point par rapport à 2013 où elle se procurait 11.9% comme part de marché américain. **Source : Conseil Oléicole International.**

La Banque mondiale entrevoit de meilleures perspectives économiques en 2015

La Banque Mondiale aborde 2015 avec un léger optimisme. Dans la nouvelle édition de son rapport semestriel "Perspectives économiques mondiales", rendu public le 13 janvier, l'institution basée à Washington prévoit une croissance mondiale de 3 % cette année, contre 2,6 % en 2014. Une amélioration de la conjoncture mondiale, qui reste pourtant fragile. Dans l'édition précédente de son rapport, parue en juin dernier, la Banque mondiale pariait sur une hausse de 3,4 % du PIB mondial en 2015.

La croissance des pays en développement, qui s'est chiffrée à 4,4 % en 2014, devrait se poursuivre pour atteindre 4,8 % en 2015, puis 5,3 et 5,4 % en 2016 et 2017 respectivement. Une amélioration due aux faibles prix du pétrole, à la reprise de l'économie américaine, aux bas taux d'intérêt mondiaux et à l'apaisement des

turbulences ayant secoué plusieurs grands marchés émergents. L'institution reste prudente quant aux perspectives de rebond des deux premières économies africaines - le Nigeria (5,5 % en 2015, contre 6,3 % en 2014) et l'Afrique du Sud (2,2 % contre 1,4 %) -, elle s'attend à une reprise au Maroc (4,6 % en 2015, contre 3 % en 2014) et en Libye (4,3 % cette année, contre - 21,8 % en 2014). L'Algérie et la Tunisie devraient conserver un rythme de croissance similaire: 3,3 % en 2015 pour Alger (3 % l'an dernier) et 2,7 % pour Tunis (2,3 % en 2014).

Dans l'ensemble de la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord, la croissance devrait progressivement augmenter jusqu'à 3,5 % en 2017 (contre 1,2 % en 2014).

Source : economie.jeuneafrique.com

Prévisions de la production mondiale des céréales (22 janvier 2015)



Selon le Conseil International des Céréales, les prévisions de production mondiale des céréales (blé et céréales secondaires) en 2014/15 sont relevées de 12 millions pour atteindre un record de 2002 millions de tonnes. L'essentiel du changement concerne le maïs, y

compris une ré-évaluation de la production historique en Argentine, mais il y a aussi des révisions à la hausse notables pour l'UE (blé, maïs) et le Canada (blé), tandis que la moisson de maïs aux Etats-Unis est revue à la baisse. Bien que la demande mondiale soit aussi relevée, les stocks de report de fin 2014/15 sont majorés de 3 millions de tonnes, à 432 millions, un gain de 30 millions d'une année sur l'autre et leur plus haut niveau depuis le milieu des années 1980.

Source : Conseil International des Céréales.



LA SITUATION HYDRAULIQUE : PLUIES ABONDANTES, INONDATIONS, RESERVES EN HAUSSE



Les précipitations de la campagne agricole 2014/15 ont été tardives et inégalement réparties dans l'espace et dans le temps (chutes abondantes voir torrentielles dans un intervalle de temps très réduit) causant des inondations dans certaines régions du pays notamment le Nord Ouest (Jendouba, Bou Salem, Béja, Medjez El Bab). A la date du 02/03/15 la pluviométrie enregistrée à l'échelle du pays a atteint 98% de la normale. Par région, et par rapport à la normale de la période il a plu comme suit : 117% de la normale au Nord Ouest, 105% au Nord Est, 92% au Centre Ouest, 87% au Centre Est, 87% au Sud Ouest et 85% au Sud Est.

Suite à ces précipitations, les apports cumulés aux barrages du 01/09/14 au 02/03/15 ont atteint

1448 Mm³ soit 10% de plus que la moyenne de la période et 44% de plus par rapport à la même période de l'année précédente. Ces apports sont répartis pour une part de 94.3% au Nord (1366.3 Mm³), 2.5% au Centre (36 Mm³) et 3.2 % au Cap Bon (46 Mm³). Par conséquent les réserves en eau dans les 26 barrages du pays ont atteint 1758 Mm³ contre 1530 Mm³ enregistrés à la même date de 2014.

Les volumes stockés sont ainsi répartis : 1602.4 Mm³ dans les barrages du Nord (91.1%), 111.8 Mm³ au Centre (6.4 %), 43.8 Mm³ dans les barrages du Cap Bon (2.5%).

Certains barrages ont été remplis à leur capacité maximale (cas de Sidi Salem qui a totalisé à lui seul un volume de 700 Mm³ et du barrage de Sidi El Barrak) et des lâchers ont dus être opérés. Du début de la campagne au 02/03/15 les lâchers réalisés ont concerné 1005.4 Mm³ dont 969.3 Mm³ (96.4%) au niveau des barrages du Nord contre 641 Mm³ réalisés à la même période de l'année précédente.

Source : ONAGRI à partir de la DG/BGTH

LA BALANCE AGRO-ALIMENTAIRE A FIN JANVIER 2015 ENREGISTRE UN EXCEDENT DE 78%

Par rapport à fin janvier 2014, la valeur des exportations en 2015 a enregistré un rebond de (+137.1%) en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 129.8 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 61.8 % contre 15.5% à fin janvier 2014.

Les importations de produits céréaliers ont baissé de (-25%) en volume et de (-31.1%) en valeur.

La forte croissance des exportations avec en parallèle le repli non moins négligeable des importations

principalement celles des céréales, du sucre et des huiles végétales ont eu pour conséquence un taux de couverture de 178% et un solde excédentaire de 151MD soit respectivement +130 points de pourcentage et (+308.7MD) de plus par rapport à janvier 2014. Le solde de la balance alimentaire en janvier 2015, contrairement aux années précédentes n'a pas contribué au déficit global de la balance commerciale du pays estimé à (-854 MD).

Source : Nos calculs à partir de l'INS

La Turquie importe de l'huile d'olive pour satisfaire sa demande locale

La production turque de l'huile d'olive pour la campagne en cours ne permettait pas de satisfaire les besoins du marché local. Cette insuffisance encouragerait certaines entreprises opérant dans le secteur oléicole à se lancer dans l'importation intensive de l'huile d'olive de plusieurs origines **en particulier la Tunisie**.

Dans ce contexte, les prix de l'huile d'olive en Turquie n'ont cessé de grimper pour atteindre 12 liras (4.88 dollars) par kilogramme.



Cette hausse inciterait les entreprises oléicoles à la spéculation en stockant le produit et retarder sa vente espérant que les prix atteignent un niveau encore plus élevé.

Source : www.oliveoilmarket.eu

Fixation de la marge de bénéfice maximum à la vente au détail du poisson



Selon le Ministère du Commerce, à partir de lundi 23 février 2015, la marge de bénéfice maximum à la vente au détail du poisson sera fixée à 25% pour le poisson vendu sans entretien après la pêche et à 35% pour le poisson nettoyé et coupé en morceaux. Toute infraction, fera l'objet de poursuites judiciaires, telles que définies par la Loi n°91-64 du 29 juillet 1991 relative à la concurrence et aux prix. La loi stipule, en fait, que «les majorations illicites de prix ainsi que les pratiques des prix illicites, sont punies d'un emprisonnement de seize jours à trois mois et d'une amende de 50 dinars à 20 mille dinars, ou de l'une de ces deux peines».

Source : Ministère du Commerce



BAISSE DES PRIX DES VIANDES ROUGES A TATAOUINE ET A MEDENINE

Afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et faire davantage pression sur les prix pour mieux les contrôler les Chambres régionales des bouchers de Tataouine et de Médenine et la Direction Régionale du Commerce ont convenu suite à la réunion du 21 février 2015, d'adopter une tarification uniforme pour les viandes rouges qui entrera en vigueur à partir du 23 février 2015.

Les chambres ont appelé le gouvernement à réduire les prix des aliments du bétail, pour lutter contre la hausse des prix et à intervenir pour la régulation du marché à travers l'importation de viandes congelées.

A cet égard, le gouvernement a adopté le décret n° 2014-4512 du 30 décembre 2014, portant suspension ou réduction des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée et du prélèvement sur certains produits agricoles et agro-alimentaires importés en particulier les articles 29, 30, 31 et 32 concernant la

réduction des droits de douanes sur l'importation des viandes ovines et bovines de 5% pour les viandes réfrigérées et de 15% pour les viandes congelées dans la limite d'un contingent global bien déterminé.

Nouvelle tarification adoptée

Produits	Ancien Prix (DT/Kg)	Nouveau Prix (DT/Kg)
Viande de chevreau	20.000	18.000
Viande d'agneau	20.000	18.000
Viande de chèvre	16.000	15.000
Viande de chamlon	16.000	15.000
Viande cameline	12.000	10.000
Viande de veau	17.000	15.000
Viande bovine	15.000	14.000
Viande d'Antenais	18.000	16.000

Source: leconomistemaghrebin.com

IMPORTATIONS DES CEREALES

A la date du 19/02/2015, la Tunisie a acheté 42 mille tonnes de blé dur au prix moyen de 430.25 Dollars la tonne soit l'équivalent de 825.41 Dinars la tonne.

Cette quantité devrait arriver aux ports tunisiens durant avril 2015. Elle permettrait de couvrir les besoins du pays jusqu'à début juillet 2015.

Comparé au prix du blé local (650 Dinars la tonne pour la récolte 2014), le prix de l'importé sera plus élevé de 175.41 Dinars/tonne.

Source : Office des Céréales

Les chiffres de l'agriculture européenne en 2013 et 2014

Selon les derniers chiffres d'Eurostat, les produits végétaux ont représenté un peu plus de la moitié (52%) de la production agricole totale de l'UE en 2014, alors que les produits animaux en totalisaient 43%. La plus forte contribution des produits végétaux à la production agricole nationale a été enregistrée en Roumanie (73%), en Grèce (69%), en Bulgarie (65%) et en Croatie (62%), alors que la part des animaux a été particulièrement élevée en Irlande (70%), au Danemark (63%) et en Finlande (60%).

Dans l'UE, 305.7 millions de tonnes de céréales ont été produites en 2013. Le plus grand producteur reste la France (67.3 millions de tonnes, soit 22% de la production totale de l'UE), suivie de l'Allemagne (47.8 millions de tonnes, soit 16%), de la Pologne (28.5 millions de tonnes,

soit 9%), de l'Espagne (25.4 millions de tonnes, soit 8%), de la Roumanie (20.9 millions de tonnes, soit 7%) et du Royaume-Uni (20 millions de tonnes, soit 7%).

Avec une production de 5.2 millions de tonnes en 2013, l'Italie a représenté plus d'un tiers (35%) de la production de tomates dans l'UE (14.9 millions de tonnes), devant l'Espagne (3.8 millions de tonnes, soit 25%), le Portugal (1.2 million de tonnes, soit 8%) et la Grèce (1 million de tonnes, soit 7%). La production de pommes dans l'UE s'est élevée à 12 millions de tonnes en 2013, dont 26% (3.1 millions de tonnes) ont été produites en Pologne, 18% en Italie (2.2 millions de tonnes) et 17% en France (2.1 millions de tonnes).

Source : Eurostat

La France devient une « petite » puissance bio en Europe

Avec 5,5 % de ses surfaces agricoles et 1,1 million d'ha cultivés en bio, la France a dépassé l'Allemagne et compte la troisième surface bio d'Europe, derrière l'Espagne et l'Italie.

En effet, plus de 100 000 ha en France sont en cours de conversion (2 à 3 ans selon les cultures). La production bio française a doublé en cinq ans (2007-2012) et si la croissance se poursuit moins rapidement, le nombre de producteurs, 26 500, et la surface cultivée en bio avaient encore tous deux augmenté de 4 % fin décembre 2015.

A ce rythme, le Plan "Ambition Bio" et son objectif de 8 % des surfaces utiles en bio en 2017 pourrait être atteint notamment en céréales.

Source : <http://www.terre-net.fr>

Mercuriale de Bir El kassa (Février 2015)

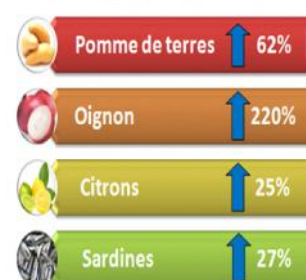
Evolution de l'offre globale 2015/2014

- Diminution de l'offre des légumes (-9%) et des produits de la mer (-32%).
- Augmentation de l'offre des fruits (+4%).

Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



Evolution des prix des principaux produits 2015/2014





La balance agroalimentaire à fin février 2015

Par rapport à fin février 2014, la valeur des exportations en 2015 a enregistré un rebond de (+138.4%) en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 136.9 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 63.8% contre 15% à fin février 2014. Les importations de produits céréaliers ont augmenté de (+15.7%) en volume et de (+21.6%) en valeur. La forte croissance des exportations conjuguée à une quasi stagnation des importations ont généré un taux de couverture de 123% et un solde

excédentaire de 134.6 MD soit (+427.9 MD) de plus par rapport au solde de l'année précédente. Pour le deuxième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été excédentaire et par conséquent n'a pas contribué au déficit global de la balance commerciale du pays estimé à (-1556.4 MD).

C'est en effet la première fois depuis 2009 que les recettes d'exportation ont largement couvert les dépenses d'importation au niveau de la balance alimentaire.

Source : Nos calculs d'après l'INS

Importation des céréales

La Tunisie vient d'acheter 92 mille tonnes de blé tendre avec un prix moyen de 219.91 Dollars/ tonne. Soit 437.676 DT/T et 75 mille tonnes d'orge fourragère avec un prix moyen de 205.3 Dollars/tonne. Soit 408.598 DT/T le 11/03/2015.

On s'attend à ce que ces quantités arriveront aux ports tunisiens durant mai 2015.

Comparé au prix du blé local (480 DT/T pour la récolte 2014), le prix de l'importé sera inférieur de 42.324 Dinars/tonne. Quant au prix de l'orge fourragère importée elle est inférieure de 51.402 DT/T par rapport à la locale sachant que le prix de cette dernière durant la campagne 2014 était de l'ordre de 460 DT/T.

Comparé aux derniers achats, les prix, cette fois, ont diminué de 7% pour le blé tendre et de 6.43% pour l'orge fourragère.

Source : Office des Céréales

Mercuriale de Bir El kassa (Mars 2015)

Evolution de l'offre globale 2015/2014

* Diminution de l'offre des légumes (-12%) et des fruits (-13%).

* Diminution de l'offre des produits de la mer (-9%).

Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



Evolution des prix des principaux produits 2015/2014



TUNISIE : IMPORTATION DE LA VIANDE ROUGE

Suite à un manque de viande rouge enregistré sur le marché, la société Allouhoum et un importateur privé vont assurer l'importation de quantités de viande bovine congelée qui sera vendue à 16 dinars le kilogramme. Il s'agit d'un programme d'importation hebdomadaire à raison de 20 tonnes.

Ce programme portera aussi sur l'importation de la viande ovine (agneau) dans de moindres quantités, en provenance du marché français. Les

experts tunisiens qui se sont rendus à cette fin en France ont mis l'accent sur la haute qualité du produit.

D'autre part, il a été convenu de séparer entre la vente des viandes locales et celles d'importation, en laissant toute la latitude du choix au consommateur.

Source : www.africanmanager.com

La Commission Européenne serait-elle de nouveau appelée à réorganiser les importations de l'huile d'olive ?

La baisse de production de l'huile d'olive qu'a connue l'UE durant la campagne en cours ne cesse d'avoir de mauvaises répercussions sur les entreprises oléicoles européennes qui, pour honorer leurs engagements ont du recourir aux huiles d'olive étrangères dont celles tunisiennes.

Pour faciliter l'exportation de l'huile d'olive tunisienne vers l'UE, la Commission Européenne a adopté un nouveau règlement qui réaménage la répartition temporelle de ces exportations dans le cadre du contingent tarifaire. Selon ce nouveau règlement, l'Union Européenne a accepté d'augmenter le potentiel d'exportation total pour les mois de

février et mars de 5 000 (1 000 tonnes en février et 4 000 tonnes en mars) à 18 000 tonnes (9 000 tonnes pour chaque mois). Toutefois, les demandes introduites auprès des pays de l'UE pour la délivrance de certificats d'importation, ont mentionné des quantités totales dépassant la limite prévue pour les mois de février et de mars. Dans cette circonstance, la Commission Européenne a fixé des coefficients d'attribution (pourcentage des quantités demandées) respectifs de 8.62% et 5.45% pour les certificats d'importation délivrés pour les mois de février et de mars 2015. Source : oliveoilmarket.eu

Veille Juridique - Mars 2015

- Loi n° 2015-2 du 16 mars 2015, portant approbation de la convention de prêt conclue en date du 24 juin 2014 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) pour la contribution au financement du projet «barrage Mellègue supérieur».

JORT n°: 022 du 17/03/2015

- Loi n° 2015-3 du 16 mars 2015, portant approbation d'un échange de notes entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon concernant le financement du projet de protection du bassin d'Oued Medjerda des inondations et de la convention de prêt entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence japonaise de coopération internationale.

JORT n°: 022 du 17/03/2015



FIN DES QUOTAS EN EUROPE : UNE CRISE LAITIÈRE EN VUE

Dés le 1^{er} avril il n'y aura plus de quotas laitiers pour la première fois en Europe depuis 31 ans. La Commission européenne a confirmé la date et les éleveurs sont très partagés. Si beaucoup y voient une aubaine, d'autres redoutent un effondrement de leurs prix.

L'abolition des quotas laitiers suscitera certainement des inquiétudes sur la volatilité des prix, mais nous disposons toujours de mécanismes et d'instruments en cas de crise grave. Il y aura un nouvel instrument financier dans tous les Etats membres qui souhaitent en bénéficier grâce à l'aide de la Banque européenne d'investissement pour la

restructuration de l'industrie laitière.

A l'époque où ils avaient été mis en place, les quotas devaient servir à éliminer les surplus. Désormais, la plupart des pays européens misent sur une hausse de leurs exportations. Mais une poignée de pays emmenés par la France redoutent une concurrence acharnée.

Source : euronews.com

Le changement climatique coûtera à l'Afrique 50 milliards de dollars par an d'ici 2050

L'Afrique est le continent dont les conditions climatiques changent le plus rapidement. Les coûts de l'adaptation au changement climatique pourraient par conséquent s'élever à **50 milliards de dollars par an d'ici 2050**, en dépit des efforts internationaux pour limiter la hausse des températures en dessous des 2°C au cours de ce siècle, selon un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Le PNUE se base notamment sur le rapport mondial de l'adaptation au changement climatique de l'année 2014, lequel conclut que les coûts d'adaptation dans l'ensemble des pays en développement pourraient varier de 250 à 500 milliards de dollars par an à partir de 2050. En cas d'un fort réchauffement, les températures pourraient dépasser les **2 °C d'ici 2050**, dans une grande partie de l'Afrique et atteindre entre **3 et 6 °C d'ici la fin du siècle**. Un tel scénario aurait une **grande incidence** sur la **production agricole**, la **sécurité alimentaire**, la **santé humaine** et la **disponibilité de l'eau**.

D'importantes réductions des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont la meilleure façon d'éviter des coûts d'adaptation inabornables. Les ressources actuelles du continent ne sont pas suffisantes pour pallier les impacts prévus.

L'augmentation du financement international pour le climat sous l'égide de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) permettrait d'atteindre un montant suffisant pour l'adaptation. La promotion d'un cadre favorable à la participation effective du secteur privé dans les activités d'adaptation serait également un facteur clé pour combler le fossé du financement existant.

Source : www.mediaterrre.org

Chute des feuilles provoquée par "*Marssonina coronaria*" : une nouvelle maladie du pommier

Une nouvelle maladie, "*Marssonina coronaria*", provoquant la chute prématurée des feuilles, s'est installée dans une grande partie des vergers de pommiers bio européens

"*Marssonina coronaria*" est une des maladies émergentes en verger de pommiers en Europe. Ce champignon provoque la chute **prématurée** du feuillage réduisant ainsi le rendement, la qualité des fruits et la fructification de l'année suivante. Originaire d'Asie, où il est un des problèmes majeurs en pommier, il cause des dégâts aussi en Amérique du Nord et du Sud. Il a été pour la première fois signalé en Europe de l'Ouest en 2001 plus précisément en Italie.



Les premiers dégâts sévères ont été repérés dès 2010 en Suisse sur des vergers non traités. Depuis, la maladie semble s'être propagée à l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, la Roumanie et les Pays-Bas. Les variétés résistantes à la tavelure, dont la **protection phytosanitaire est réduite en été**, ont été les principales touchées.

En Autriche, en 2013, le pathogène est observé dans 85 % des exploitations bio alors qu'en 2009, seuls quelques arbres étaient infectés. Les données sont comparables en Suisse et en Allemagne. En France, un seul cas officiel a été jusqu'à maintenant recensé.

Des études menées en Suisse ont montré que des variétés telles que Golden Delicious et Gala (très répandues en Tunisie) étaient **assez sensibles** à la maladie.

Source : www.terre-net.fr



La balance agroalimentaire à fin mars 2015

Par rapport à un premier trimestre 2014 déficitaire en termes d'échanges extérieurs, la valeur des exportations à fin mars 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 160.5% en raison d'une **forte augmentation des ventes de l'huile d'olive** qui ont contribué pour 149.2 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à **64%** contre **15.8%** à fin mars 2014. Les **importations de produits céréaliers** ont baissé de **13.2%** en volume et de **2.1%** en valeur.

La forte croissance des exportations conjuguée à une

baisse de 8% des importations ont engendré un **taux de couverture de 128.6%** et un solde excédentaire de **262.8 MD** soit (+807 MD) de plus par rapport au solde de l'année précédente. Pour le troisième mois consécutif en 2015 la **balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été excédentaire** et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à (2451.9 MD).

C'est en effet la première année depuis 2009 que les recettes d'exportation ont largement couvert les dépenses d'importation au niveau de la balance alimentaire.

Source : Nos calculs d'après l'INS

Alertes de l'INGC Sur le développement des maladies fongiques des céréales

Lors des mois de mars et avril 2015, l'Institut National des Grandes Cultures (INGC) a entrepris deux campagnes de sensibilisation des céréaliculteurs par les moyens habituels comme les journées d'information mais aussi par une nouveauté à savoir les alertes par SMS grâce à l'application informatique dont il s'est dotée.

La 1^{ère} campagne a porté sur le traitement des maladies fongiques des céréales vu que le mois de mars a été pluvieux et que les conditions de développement de ces parasites ont été très favorable. Pour cela, des journées d'information et des parcelles de « démonstration » ainsi que des alertes par SMS ont été entreprises dans le but de toucher le maximum d'agriculteurs dans les régions concernées. La 2^{ème} campagne qui a eu lieu du 14/04 au 16/04/2015 a porté sur l'irrigation d'appoint des céréales. Même si la majorité des régions céréalières ont été bien arrosées durant le mois de mars et que les quantités de pluies ont couvert les besoins en eau, durant le mois d'avril, les céréales ont accusé un déficit hydrique.

Source : INGC

Mercuriale de Bir El kassa (Avril 2015)

Evolution de l'offre globale 2015/2014

* Diminution de l'offre des légumes (-10%) et des fruits (-11%).

* Diminution de l'offre des produits de la mer (-8%).

Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



Evolution des prix des principaux produits 2015/2014





JURIDICTION AGRICOLE

Loi n° 2015-3 du 16 mars 2015, portant approbation d'un échange de notes entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon concernant le financement du projet de protection du bassin d'Oued Medjerda des inondations et de la convention de prêt entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence japonaise de coopération internationale.

JORT n° 022 du 17/03/2015

Loi n° 2015-2 du 16 mars 2015, portant approbation de la convention de prêt

conclue en date du 24 juin 2014 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) pour la contribution au financement du projet « barrage Mellègue supérieur ».

JORT n° 022 du 17/03/2015

TUNISIE : LA PÊCHE DU CORAIL ROUGE EN HAUSSE DE 92%

En 2014 et par rapport à l'année précédente, la pêche de **corail rouge** en Tunisie a augmenté de 92%, passant de 4044 kg à environ 7820 kg. Cette évolution s'explique par l'accroissement du nombre des sorties de pêche de corail de 733 en 2013 à 1488 en 2014. Par port de pêche, ces quantités sont réparties, entre le port de Tabarka (6607 kg) et le port de Bizerte (1222 kg). Le volume exporté de corail a atteint 7616 kg. Il a été orienté vers le marché européen, notamment italien, pour un montant de près de 17 millions de dinars. En Tunisie, le corail est menacé par la **pêche anarchique**, l'utilisation de techniques de pêches illégales, outre la pollution causée par les embarcations de pêche et de loisirs, la hausse des taux de dioxyde de carbone (CO2) dans les eaux de mer ainsi que la **contrebande**.

Source: leconomistemaghrebini

VIANDE ROUGE : RETOURNEMENT VERS LE MARCHÉ LOCAL

Afin de réguler le marché de la viande rouge en Tunisie durant le mois de Ramadan, le Ministère du Commerce a annoncé dans un communiqué que la société « Ellouhoum » envisage de s'approvisionner auprès des éleveurs locaux pour ses besoins en moutons

destinés à la production de viande rouge durant le mois saint (juin prochain). Ainsi, Ellouhoum fait appel aux fournisseurs locaux (éleveurs) pour qu'ils présentent leur offre (en quantité et prix) avant le 15 mai 2015.

Source : webmanagercenter.com

TOZEUR : LANCEMENT D'UNE OPERATION DE POLLINISATION DES PALMIERS DATTIERS



Des opérations de pollinisation des palmiers dattiers ont été lancées durant le mois d'avril, dans les oasis de Tozeur. Le Centre Régional des Recherches Agronomiques Oasiennes et l'Union Régionale des Agriculteurs ont entamé l'opération d'approvisionnement en grains de pollen des palmiers dattiers mâles, situés dans le gouvernorat de Tozeur tout en assurant les conditions de sécurité.

Le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) est chargé de fournir, gratuitement, les grains de pollen et de suivre l'opération d'approvisionnement en quantités nécessaires à chaque agriculteur. Des programmes d'encadrement et de sensibilisation des agriculteurs ont été également programmés pour les mois d'avril et de mai. Des mesures techniques préventives pour lutter contre les maladies des palmiers ont été également prises dont l'achat de 450 litres d'herbicides et de 700 kg de raticides et les a mis à la disposition des unités de vulgarisation agricole.

Source : webmanagercenter.com

OUVERTURE D'UN CONTINGENT TARIFAIRE

Conformément à l'article 6 du décret n°96-1119 du 10 juin 1996 fixant les modalités de gestion des contingents tarifaires, le Ministère du Commerce annonce l'ouverture d'un contingent tarifaire de Morues salées d'origine des pays de l'Association Européenne de Libre Echange (Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein) durant la période allant de 3 avril jusqu'au 16 Juillet 2015. Le contingent est fixé à 100 tonnes avec un droit de douane de 10%.

Source : commerce.gov.tn

MARCHÉ MONDIAL DE L'HUILE D'OLIVE – DEBUT DE CAMPAGNE 2014/15

Les quatre premiers mois de la campagne 2014/2015 (octobre 2014 - janvier 2015) ont été positifs pour le commerce de l'huile d'olive et de l'huile de grignons d'olive au Brésil (+ 7 %), au Japon (+ 6 %) et en Australie (+ 2 %), alors que le Canada, la Chine et les États-Unis ont enregistré une baisse de 4 % de leurs importations. Les données de la Russie, qui ne sont disponibles que pour les trois premiers mois de la campagne, indiquent une augmentation de 13 %.

Dans certains pays, les importations ont fortement diminué durant les mois de décembre 2014 et janvier 2015 par rapport aux mêmes mois de la campagne antérieure. C'est le cas de l'Australie et du Canada (en janvier), de la Chine et des États-Unis (décembre et janvier) et de la Russie (décembre). Cette évolution devra être contrôlée au cours des prochains mois pour savoir si cette diminution des importations est ponctuelle ou si elle est liée à la baisse de l'offre sur le marché mondial résultant de la diminution des récoltes de cette campagne et de la hausse des prix. À noter que la hausse des importations du Brésil a été supérieure en janvier à la baisse enregistrée en décembre.

Les achats intra-UE ont augmenté de +18 % et les importations extra-UE de +8 % par rapport à la même période de la campagne antérieure. Compte tenu de la forte baisse de la production en Espagne et en Italie, il est très probable que les importations extra-UE soient bien plus importantes que lors de la dernière campagne, surtout celles en provenance de la Tunisie qui a enregistré une meilleure production que la précédente.

L'USDA prévoit une baisse des prix agricoles sur au minimum deux ans

Les prix agricoles vont diminuer en 2015 et 2016 avant d'augmenter à nouveau sur le long terme, indique un rapport de l'USDA publié en février 2015.

Le département américain de l'agriculture a établi des projections de 2015 à 2024 sur le futur des productions agricoles. Dans un avenir à court terme, celles-ci indiquent que la baisse des prix agricoles va conduire à une diminution des surfaces cultivées.

Cependant, sur une vision à plus long terme, et sans intervention d'événements imprévus, la production de denrées agricoles devrait à nouveau augmenter, indique l'USDA, sous l'effet de la croissance économique, de la demande en biocarburants et de la hausse de la consommation et des exportations.

Les prix des productions agricoles devraient suivre cette tendance et profiter de la hausse de la demande pour reprendre le chemin de la hausse jusqu'à la fin de la période de projection, c'est-à-dire 2024.

Source : lafranceagricole.fr

Algérie : l'oléiculture menacée

La bactérie « *xylella fastidiosa* » s'attaque à des centaines de végétaux parmi lesquels la vigne et les arbres fruitiers (donc pas seulement l'olivier). Elle est transmise par des insectes suceurs de sève de la plante jusqu'au dépérissement total. Identifiée aux États-Unis à la fin du XIXe siècle, elle a traversé l'océan Atlantique il y a peu, plus exactement en 2013. Le plus important à savoir est qu'aucun remède contre la « *xylella fastidiosa* » actuellement. Néanmoins, les États-Unis ont réussi à limiter les dégâts en lui opposant un autre type d'insecte, une variété de guêpe, qui élimine, dans de grandes proportions, les larves des insectes suceurs. À défaut d'avoir le temps de mettre en place cette méthode de lutte biologique, la seule manière qui reste est de limiter les dégâts en abattant les arbres atteints en les confinant dans une surface de telle sorte à épargner de la contagion les autres territoires de culture. La bactérie en question sévit surtout à la saison du printemps. C'est-à-dire en ce moment. Il va sans dire qu'ayant eu vent de cette épidémie au détour d'une intervention télévisée du ministre français de l'Agriculture sur un tout autre sujet, la question de notre patrimoine oléicole vient naturellement à l'esprit. Nos oliveraies occupent près de 400 mille ha sur l'ensemble du territoire national y compris dans le Sud. Des mesures de surveillance appropriées sont à prendre dans les points d'entrée (ports, aéroports et même terrestres). Surtout qu'il ne faut pas focaliser seulement sur les oliviers mais sur l'ensemble de nos arbres fruitiers ainsi que d'autres espèces végétales. L'Union européenne est sur le pied de guerre contre l'avancée de la bactérie. Des informations qui restent à confirmer la signalent tout près de nous, en Corse. Ceci dit, le moins que puisse faire notre ministère de l'Agriculture est d'informer en permanence les agriculteurs sur cette menace.

Source : lexpressiondz.com

LE MAROC INTERDIT CERTAINS PRODUITS ITALIENS

Le Maroc a décidé de suspendre les importations de certains produits agricoles en provenance d'Italie dont les plants des oléagineux et des agrumes. En cause: une épidémie de *xylella fastidiosa* qui touche les oliviers du sud du pays.

Source : le360.ma



La balance agroalimentaire à fin avril 2015

La valeur des exportations à fin avril 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 139.8% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 126.4 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 60.4% contre 16.3% à fin avril 2014.

Malgré l'augmentation de 7.7% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 113.6% et un

solde excédentaire de 1 84.1 MD soit 800.1 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente.

Pour le quatrième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 3582.3 MD, enregistrant ainsi un recul par rapport à la même période de l'année écoulée où il a atteint 4488.2 MD.

Source : Nos calculs d'après l'INS

Importation des céréales

La Tunisie vient d'acheter 142 mille tonnes de blé dur avec un prix moyen de 329.95 Dollars/ tonne. Soit 630.369 DT/T et 100 mille tonnes de blé tendre avec un prix moyen de 196.54 Dollars/tonne. Soit 375.489 DT/T le 12/05/2015. On s'attend à ce que ces quantités arriveront aux ports tunisiens durant juin et juillet 2015 pour le blé tendre et durant les quatre derniers mois de 2015 pour le blé dur.

Comparés au prix du blé dur local (700 DT/T pour la récolte 2015), le prix de l'importé sera inférieur de 69.631 Dinars/tonne. Quant au prix du blé tendre importé, il est inférieur de 144.511 DT/T par rapport au local sachant que le prix de ce dernier durant la campagne 2015 sera de l'ordre de 520 DT/T.

Comparés aux derniers achats, les prix, cette fois, ont diminué de 23.31% pour le blé dur et de 10.62% pour le blé tendre.

Source : Office des Céréales

Mercuriale de Bir El kassa (Mai 2015)

Evolution de l'offre globale 2015/2014

- * **Augmentation de l'offre des légumes (8%) .**
- * **Diminution de l'offre des fruits (-12%) et produits de la mer (-11%).**

Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



Evolution des prix des principaux produits 2015/2014



Des stocks régulateurs pour assurer l'approvisionnement pendant le mois de Ramadan

Selon le ministère du commerce, les besoins de consommation seront couverts, au cours du mois de Ramadan 2015 puisque son avènement cette année coïncidera avec le pic de production des fruits et légumes d'été.

La constitution de stocks régulateurs, notamment en produits de consommation, a frôlé les 95% pour tous les produits. L'abondance et la diversité de la production auront un impact sur les prix qui s'établiraient à des niveaux raisonnables. 15 millions d'unités d'œufs ont été stockées, et ce, sur un total de 20 millions comme prévu dans le cadre du programme de stockage des œufs. En outre, 1398 tonnes de poulets ont été stockées, sachant que le programme de stockage de poulets cible 2000 tonnes. Il est également prévu de stocker 1716 tonnes d'escalopes de dinde jusqu'au 25 mai 2015.

S'agissant du lait, 51,3 millions de litres de lait ont été stockées sur un total de 55 millions litres du lait qui devront l'être. Il a été convenu avec la profession de constituer un stock régulateur en eaux minérales de près de 60 millions de litres à partir du mois de juin et ce jusqu'à septembre prochain, auquel s'ajoute la production mensuelle qui frôle 100 millions de litres.

Il y a lieu de rappeler que la profession a accepté d'appliquer, au cours du mois du mois saint, des réductions de 5% sur les prix des eaux minérales. Concernant les viandes rouges, le rythme d'importation des viandes rouges (viandes ovines et bovines) en provenance d'Espagne et de France progressera, au cours du mois de

ramadan, avec une moyenne de 120 tonnes par semaine, et ce, compte tenu de l'accroissement de la demande des viandes rouges au cours de ce mois. Il sera, par ailleurs, procédé à l'importation de quantités de viandes congelées pour couvrir les besoins du secteur touristique (2000 tonnes de viandes bovines et 1000 tonnes de viandes ovines) ainsi que des quantités de viandes surgelées (3 mille tonnes des viandes bovines et 2000 tonnes des viandes ovines). Le ministère du commerce distribuera des viandes aux différents marchés municipaux et quartiers populaires ainsi qu'aux espaces commerciaux spécialisés dans la vente des viandes suivant la coupe traditionnelle. Pour ce qui est des produits agroalimentaires, très consommés pendant le mois de ramadan, tels que le sucre, le thé et le café, la directrice chargée du commerce intérieur a relevé que l'office du commerce de Tunisie (OCT) dispose de stocks pour 3 mois de consommation de ces produits précités. Concernant certaines variétés de poissons, consommés dans les gouvernorats du Sud, notamment Sfax, tels que le bacalhau, le ministère de commerce a décidé d'importer près de 100 tonnes. Le marché sera approvisionné en fruits estivaux, dont la production devra atteindre 141 mille tonnes de pêches, 33 mille tonnes d'abricots, 400 mille tonnes de pastèques, 300 mille tonnes de melons, 67 mille tonnes d'amandes et 15 mille tonnes de prunes.

Source : TAP

Google investit dans le Big Data pour l'agriculture

Google en plus de deux autres bailleurs de fonds va investir 15 millions de dollars (13,5 millions d'euros) dans Farmers Business Network (FBN), une start-up américaine qui édite une plateforme d'information entre les agriculteurs. Fondée en 2014 à San Carlos, en Californie, Farmers Business Network édite un réseau de partage et d'analyse d'informations émises par les agriculteurs eux-mêmes. Pour cela, la société développe une communauté de professionnels qui consentent à partager leurs données (rendement, pratiques culturales, etc...). Une fois renseignée, la plateforme analyse les informations, propose des diagnostics et évalue les facteurs qui influent sur les récoltes. L'objectif étant d'aider les agriculteurs à prendre de meilleures décisions comme, par exemple, le choix des semences les plus adaptées à leurs terres. Plus

de 490 variétés différentes seraient ainsi déjà référencées. La société vend ses conseils aux agriculteurs sur la façon d'optimiser la productivité de leurs terres, réduire le gaspillage d'engrais et diminuer l'utilisation des pesticides dans un souci environnemental. Côté modèle économique la plateforme est commercialisée comme un service (SaaS) sous forme d'un abonnement annuel à raison de 500 dollars par mois. Celui-ci donne accès à un benchmark et une analyse des terres, aux résultats d'études ou encore à un stockage illimité de données. La solution permet également aux agriculteurs de collaborer avec leurs employés.

Source : FRENCHWEB.FR



La sécurité alimentaire de l'Afrique passe par l'agriculture familiale

Nourrir les quelque 9 milliards d'individus qui devraient peupler la planète en 2050 impose de disposer de 60 % de produits agricoles en plus. Il faut réduire les pertes certes, mais aussi produire plus et mieux. Notamment au Sud, où la demande en aliments et en emplois est la plus importante. La capacité de l'exploitation agricole familiale à mobiliser les membres de plusieurs générations d'une famille plus ou moins élargie, sa capacité à auto exploiter, en cas de nécessité, explique la puissance économique de cette forme de production. Une étude récente montre qu'en Afrique, contrairement à la situation européenne où développement a été synonyme de diminution progressive du nombre d'actifs agricoles et de leur contribution au PIB, un autre modèle émerge dans lequel la croissance démographique dans les campagnes est concomitante avec une croissance relative du revenu des ruraux par rapport aux urbains. En effet, l'Afrique se distingue de l'Europe en ce qu'elle dispose encore d'espaces et de ressources sous exploités. Mais la mise en valeur de nouveaux espaces agricoles ne passe pas nécessairement par la création de vastes exploitations agro-industrielles. Elle est le fait d'exploitations agricoles familiales qui se modernisent, s'agrandissent et essaient par l'installation de jeunes agriculteurs qui créent de nouvelles exploitations familiales, de tailles suffisantes pour être viables, rentables et générer des revenus conformes à leurs espérances en tout cas meilleurs que ceux qu'ils pourraient espérer en rejoignant les villes. Cela est vrai le long des grands fleuves Niger et Sénégal par exemple, où cette dynamique est permise par les périmètres irrigués, mais aussi dans des régions de l'Ouest de l'Ethiopie, du Nord du Mozambique ou de la Zambie. Bien entendu, cette évolution ne se fait pas toujours dans les meilleures conditions tant les régions concernées manquent d'infrastructures et tant les agriculteurs bénéficient de peu de soutien. **Source : www.lemonde.fr**

MARCHÉ MONDIAL DE L'HUILE D'OLIVE – DEBUT DE CAMPAGNE 2014/15

Le commerce de l'huile d'olive (position 15.09) et de l'huile de grignons d'olive (position 15.10) au cours des cinq premiers mois de la campagne 2014/15 (octobre 2014 - février 2015) a augmenté de 7 % au Brésil, de 5 % aux États-Unis (à noter que la forte augmentation des importations américaines en février 2015 compense les diminutions enregistrées en décembre et janvier) et de 2 % au Japon (malgré une chute de 14 % en février). À l'inverse, les achats d'huile d'olive diminuent de 5 % en Russie (la tendance s'est inversée à partir de décembre) et de 2 % en Australie (dès le mois de novembre) et au Canada (en octobre et en janvier mais dans des proportions supérieures aux augmentations de novembre, décembre et février). Le volume importé par la Chine est similaire à celui enregistré sur la même période de la campagne précédente, même si mensuellement on observe une succession d'augmentations en novembre et février et de diminutions au cours des autres mois. Durant les premiers mois de la campagne actuelle, les achats intra-UE ont augmenté de 18 % et les importations extra-UE de 8 % par rapport à la même période de la campagne antérieure. En raison de la forte baisse de la production en Espagne et en Italie, il est probable que les importations extra-UE soient très supérieures à celles de la dernière campagne, en particulier celles en provenance de la Tunisie dont la production de la campagne actuelle a fortement augmenté par rapport à la précédente (comme en témoigne la hausse de 27,6 % en décembre, juste avant la modification du règlement de gestion du contingent tarifaire à taux zéro).

Source : COI

Céréales/Monde : 10 Mt de blé et de maïs en plus

La production mondiale de **blé** est anticipée à 715 millions de tonnes (Mt) en 2015/2016, contre 705 Mt attendues le mois dernier et 721 Mt rentrées en 2014/2015. Le stock de fin de campagne 2015/2016 est estimé à 200 Mt (soit 6 Mt de plus que le mois dernier), sans changement par rapport à la fin 2014/2015. La production mondiale de **maïs** est anticipée à 961 Mt en 2015/2016 (l'USDA prévoit de son côté 989 Mt), contre 951 Mt attendues le mois dernier et 997 Mt rentrées en 2014/2015. Le stock de fin de campagne 2015/2016 est projeté à 187 Mt (soit 6 Mt de plus que le mois dernier), après 201 Mt à fin 2014/2015.

La production mondiale de **soja** est attendue à 316 Mt en 2015/2016 (l'USDA table sur 317 Mt), après 320 Mt prévues en 2014/2015. **Source : La France Agricole.fr**



La balance agroalimentaire à fin mai 2015

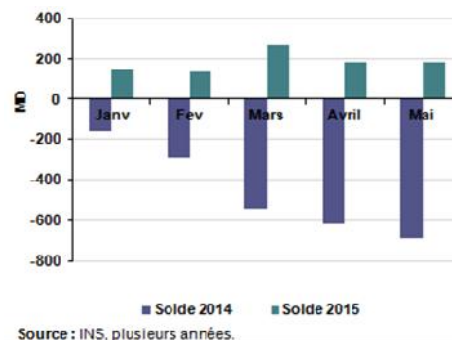
La valeur des exportations à fin mai 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 134.6% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 120.3 points de pourcentage à cette hausse.

La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 58.7% contre 15.2% à fin mai 2014.

Malgré l'augmentation de 16.1% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 110.4% et un solde excédentaire de 183.2 MD soit 871.7 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente. Pour le cinquième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a

été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 4 691.4MD, enregistrant ainsi un repli par apport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 5 634.2MD.

Evolution du solde de la balance alimentaire au cours des 5 premiers mois de 2014 et 2015



Gafsa : Production record de tomate destinée à la transformation



La production de tomate destinée à la transformation s'annonce exceptionnelle, cette année, dans la région de Gafsa, avec une estimation totale de 89 mille 600 tonnes

Ce record permettra au gouvernorat de se hisser à la 7^e place à l'échelle nationale.

La cueillette devra démarrer, fin juin, respectivement, à Gafsa Nord, Sidi Aich et Sened. La production à l'hectare sera de 80 tonnes, contre une moyenne nationale variant entre 54 et 60 t/ha.

Ce résultat constitue une performance, car la région est novice dans cette culture qui se limitait à l'autosubsistance, selon un responsable au Commissariat Régional au Développement Agricole.

Cette performance a été favorisée par la revalorisation des prix de la tomate, les facteurs climatiques dans la région (faible humidité), la nature du sol (terre vierge) et très peu de parasites.

Les surfaces réservées à la culture de tomate ne cessent de s'étendre dans le gouvernorat de Gafsa, totalisant cette année 1 120 ha, contre 850 ha durant la campagne précédente. Elles devront occuper 1 500 ha, l'année prochaine.

Source : TAP

INRA-FRANCE : Les rendements des cultures sont plus élevés quand différentes plantes sont mélangées



Dans le cadre du projet PRAISE sur l'amélioration génétique des prairies semées (financé par l'Agence Nationale de la Recherche), le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE-CNRS/Université de Montpellier) et l'INRA de Lusignan dans la Vienne ont mené une nouvelle expérimentation. Pendant un an, les chercheurs ont cultivé sur 120 mini-parcelles cinq espèces fourragères (luzerne, trèfle blanc, ray-grass, dactyle, fétuque). Des parcelles ont accueilli une seule plante en monoculture, d'autres les 5 en polyculture, et ils ont également fait varier la diversité génétique, certaines parcelles n'abritant qu'un seul type, d'autres cinq ou dix génotypes. Certaines parcelles ont été irriguées d'autres pas, pour vérifier le comportement des plantes en situation de sécheresse.

Un an et demi plus tard, les chercheurs ont récolté, pesé et comparé la production en matière sèche de chacune des parcelles. Les résultats qui viennent d'être publiés montrent sans ambiguïté que les polycultures ont eu en moyenne un rendement meilleur que les monocultures, surtout en condition de sécheresse. En irrigation, les parcelles en plantes mélangées ont présenté un rendement supérieur de 200 grammes par m², soit 200 kilos par hectare. En situation de sécheresse, la

différence est de 800 kilos par hectare. La biodiversité génétique apporte un second enseignement. Les parcelles contenant dix génotypes différents pour une seule espèce, au lieu d'un seul, ont présenté une meilleure stabilité de rendement d'une année sur l'autre.

Ce résultat s'explique par le comportement des plantes entre elles. Dans les parcelles en polycultures, les plantes n'extraient pas l'eau et les nutriments à la même profondeur dans le sol, leurs racines étant extrêmement différentes. Il y a donc une meilleure exploitation de la ressource disponible. Le rendement plus stable avec un nombre de génotypes plus important s'explique par les capacités individuelles de résistance de chaque individu, ce qui augmente les chances qu'au moins une partie de la population soit moins affectée par le manque d'eau. Avec un seul génotype, la totalité des plantes souffrent en même temps.

Selon les chercheurs « Les résultats montrent qu'il est désormais plus intéressant de parier sur la biodiversité pour augmenter les rendements ».

Source : sciencesetavenir.fr

Campagne de prévention contre la consommation de lait cru et de ses dérivés



Le ministère de la Santé a annoncé dans un communiqué, le lancement d'une campagne de prévention contre la consommation de lait cru et de ses dérivés suite à l'apparition de cas de tuberculose extra-pulmonaire.

La responsable du programme national de lutte contre la tuberculose, a déclaré que depuis l'année 2012, les cas de tuberculose sont de plus en plus fréquents.

Source : AfricanManager

Veille Juridique - Juin 2015

Tunisie

Décret gouvernemental n° 2015-355 du 8 juin 2015, fixant les modalités et les conditions d'octroi et de retrait de l'autorisation aux exportateurs privés à exporter l'huile d'olive tunisienne dans le cadre du quota accordé à la Tunisie par l'Union Européenne au titre de l'année 2015.

Paru dans le JORT n° 47 du 12/06/2015

Union Européenne

RECOMMANDATION N° 1/2015 DU CONSEIL D'ASSOCIATION UE-TUNISIE du 17 mars 2015 relative à la mise en œuvre du plan d'action UE-Tunisie (2013-2017) mettant en œuvre le partenariat privilégié dans le cadre de la politique européenne de voisinage [2015/935]

http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.L_.2015.151.01.00.25.01.FRA

Oliver : Une nouvelle technologie pour dépister l'éventuelle contrefaçon d'une huile d'olive

Oliver est un dispositif électronique expérimental réalisé par des ingénieurs de l'Université Campus Bio-Medico de Rome-Italie, capable de percevoir avec sa "sensibilité" virtuelle jusqu'aux plus petites contrefaçons de la qualité de l'huile d'olive vierge de production italienne. Il est en mesure de découvrir les éventuels ajouts de produits de qualité ou variétés plus pauvres que l'original.

Pour cela, des chercheurs de l'Unité d'Electronique pour les Systèmes Sensoriels du Campus Bio-Medico ont développé des appareils électroniques sensoriels. Parmi lesquels Oliver, système pour l'analyse dans des liquides de produits alimentaires.

Le dispositif est en mesure, par exemple, de discriminer les huiles d'olive vierges de variétés ou d'origines géographiques

différentes et peut également prévoir certains paramètres qualitatifs de caractère chimique, normalement évalués avec des techniques d'analyse spécifiques laborieuses. Sa principale caractéristique reste celle d'être en mesure de reconnaître l'éventuel ajout frauduleux d'huiles de moins bonne qualité. Les capteurs d'Oliver sont capables de percevoir que quelque chose ne va pas dans la quantité d'huile analysée jusqu'à un seuil minimum de 5 pour cent du volume total. Par ailleurs, le dispositif caractérise le profil de l'échantillon liquide examiné en quelques minutes et sans l'intervention d'opérateurs qualifiés, il est portable et les coûts d'analyse sont beaucoup plus faibles par rapport aux techniques traditionnelles.

Source : bulletins-électroniques.com

Une demande mondiale haussière en engrais sauf en Europe de l'Ouest

Le prix des céréales baisse, mais la consommation mondiale d'engrais augmente. Comme le montre la **FAO** (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies) dans son dernier rapport prospectif sur le marché des fertilisants, la demande a progressé de **2 %** entre 2013 et 2014, une tendance haussière qui se confirme sur les quatre ans à venir. La consommation mondiale dépasserait les **200 Millions** de tonnes (Mt) en 2018, contre **162 Millions** de tonnes seulement en 2008.

Dans ce scénario haussier, l'Europe fait l'exception à part, en particulier sur l'azote. En effet, en Europe de l'Ouest, il pourrait y avoir une baisse nominale durant cette période. Celle-ci est estimée à 50 000 tonnes et prend sa source en particulier dans la réglementation européenne, qui incite à limiter les apports.

La demande mondiale, déjà très inférieure à l'offre, sera encore plus largement couverte par les capacités de production, qui selon la FAO, devraient s'accroître de 25 %.

Les marchés des phosphates et de la potasse afficheront des progressions plus nettes que celui de leur grand frère azote, qui totalise toutefois 60 % de la demande mondiale. Dans les deux cas, le supplément de demande se concentrera en Inde, au Brésil et en Chine. L'Europe de l'Ouest restera à l'écart de ces hausses.

Source : www.pleinchamp.com

L'Afrique représente 4,9% du commerce mondial de poisson

Les échanges internationaux de poisson et des produits de la pêche du continent représentent 4,9% de la valeur totale des échanges globaux. Si le continent africain était exportateur de poisson pour la période 1985-2010, il est devenu depuis 2011 un importateur net en volume. Or, le poisson est devenu la denrée la plus échangée dans le monde et la mondialisation des activités de pêche, particulièrement des échanges de produits halieutiques est irrévocable.

Selon la FAO, la production mondiale des pêches de capture et d'aquaculture a atteint un record en 2013 avec 160 millions de tonnes, alors qu'au même moment, la valeur des exportations mondiales a aussi atteint un record de 136 milliards de dollars US, soit une hausse de 5% par rapport à 2012. En plus de sa participation limitée aux échanges globaux de poisson, le commerce intra-régional des produits halieutiques en Afrique est également faible avec seulement 11% du total des échanges du continent entre 2007 et 2011. Plusieurs facteurs handicapent l'essor et la promotion du commerce des produits halieutiques en Afrique, entre autres, le déficit en infrastructures, la qualité des services, les obstacles tarifaires et non tarifaires, la faiblesse des circuits commerciaux, les exigences en matière de normes des produits et de contrôle sanitaire et la lourdeur des procédures administratives.

source : www.apanews.net

Mercuriale de Bir El Kassâa (Juin 2015)

Evolution de l'offre globale 2015/2014

Augmentation de l'offre : - Légumes (+20%)

- Fruits (+36%)

Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



Evolution des prix des principaux produits 2015/2014



Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
 Site Web : <http://www.onagri.tn>
 Téléphone (+216) 71-801-055/478
 Télécopie : (+216) 71-785-127



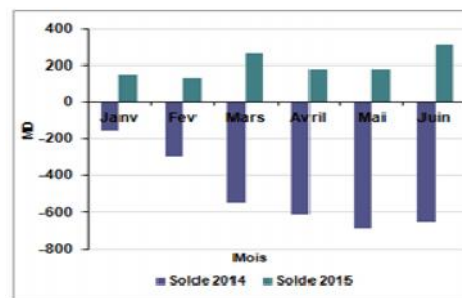
La balance agroalimentaire à fin juin 2015

La valeur des exportations à fin juin 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 129.3% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 111.3 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 56.4% contre 15.3% à fin juin 2014.

Malgré l'augmentation de 19.2% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 116% et un solde excédentaire de 314.4 MD soit 970.9 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente. Pour le sixième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été

excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 6 169.1MD, enregistrant ainsi un repli de 8.3% par rapport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 6 727MD.

Evolution du solde de la balance alimentaire au cours du premier semestre de 2014 et 2015



Croissance de 300% des recettes d'exportation de l'huile d'olive biologique



Les recettes d'exportation de l'huile d'olive biologique ont enregistré une croissance de 300% par rapport à la saison écoulée, pour s'établir à 190 MD.

Plus de 27 mille tonnes de l'huile biologique ont été exportées, au cours de cette saison, soit une augmentation de 260%. Les exportations de l'huile d'olive biologique ont triplé par rapport aux dernières saisons avec des records en termes de quantités et

recettes. L'huile d'olive biologique représente 80% du total des exportations des produits biologiques de la Tunisie.

Ces quantités sont exportées par 32 exportateurs vers 10 destinations notamment vers l'Italie (48%), la France (22%) et l'Espagne (18%).

Les quantités d'huile d'olive biologique conditionnée représentent 5% de la quantité totale l'huile d'olive biologique exportée.

Rappelons que dernièrement l'Union Européenne a décidé d'augmenter de façon exceptionnelle le quota annuel d'exportation d'huile d'olive dont bénéficie la Tunisie sur le marché européen à hauteur de 25 mille tonnes.

Source : TAP

Tunisie : Nouvelle stratégie de lutte contre la pêche anarchique



Le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques et de la Pêche a lancé une stratégie nationale pour lutter contre la pêche anarchique qui menace la pérennité et le développement du secteur. Les grandes lignes de cette stratégie portent sur l'installation de systèmes de contrôle "GPS" dans 1000 bateaux, dont la longueur dépasse 15 mètres et la mise en place d'équipes régionales assurant le contrôle dans les régions côtières. L'objectif recherché, est de détecter les infractions commises par les pêcheurs et de garantir le contrôle des opérations de déchargement et de distribution des produits de la pêche. Cette stratégie qui constitue une approche globale, vise à sensibiliser les pêcheurs qui devraient renoncer à l'utilisation de moyens de pêche interdits. Il s'agit en outre de mettre à leur disposition les outils de pêche légaux, notamment, les instruments de pêche traditionnelle. Les pêcheurs sont appelés à éviter l'utilisation d'équipements de pêche anarchiques qui défavorisent la biodiversité, à respecter les saisons et les zones de pêche, outre à rationaliser l'exploitation des réserves halieutiques pour assurer leur renouvellement.

Source : TAP

Veille Juridique - Juillet 2015

Modification de la liste des organismes de contrôle et de certification agréés dans le domaine de l'agriculture biologique

JORT n°: 036 du 05/05/2015

Liste des obtentions protégées objet de certificat d'obtention végétale pour l'année 2014

JORT n°: 036 du 05/05/2015

Décret gouvernemental n° 2015-129 du 8 mai 2015, portant modification du décret n° 2007- 1260 21 mai 2007, fixant les cas où le silence de l'administration vaut acceptation implicite.

JORT n°: 039 du 15/05/2015

Loi n° 2015-15 du 18 mai 2015, portant approbation de la convention de prêt conclue le 12 novembre 2014, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds international de développement agricole pour la contribution au financement du projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le gouvernorat de Médenine (1).

JORT n°: 040 du 19/05/2015

L'UE et la FAO lancent une initiative pour l'appui de la sécurité alimentaire

L'Union Européenne (UE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont lancé un nouveau partenariat visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture durable dans au moins 35 pays. L'Union Européenne et la FAO contribuent respectivement à hauteur de 50 millions d'euros et d'environ 23,5 millions d'euros à cette initiative, qui sera pilotée par les pays en fonction de la demande. Cette initiative sera décisive pour aider les pays partenaires et les organisations régionales à mobiliser les moyens politiques, techniques et financiers autour du but commun de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon l'ONU, environ 800 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim, tandis que des millions d'autres encore n'ont pas accès à une alimentation saine.

Source : www.lecourrier.vn



Les exportations bio tunisiennes bénéficient d'une reconnaissance pour une durée

Les exportations de produits biologiques tunisiens qui bénéficiaient de la reconnaissance mutuelle conclue avec l'Union Européenne depuis 2009, vont profiter désormais, d'une reconnaissance pour une durée indéterminée, à partir du 17 juin 2015.

La Tunisie est le troisième pays qui obtient cette reconnaissance pour une durée indéterminée avec l'UE, ce qui ouvre des perspectives à l'exportation de produits biologiques nationaux et à l'obtention de reconnaissances pour d'autres produits agricoles.

Source : TAP

Embargo russe : Prolongation jusqu'en août 2016



- les noix

D'autres produits comme les viandes bovines, porcines, le lait, les produits laitiers... restent également sous embargo.

Vladimir Poutine a annoncé, le 24 juin dernier, la prolongation de l'embargo sur les produits alimentaires jusqu'au 5 août 2016 inclus. Cette prolongation fait suite au rallongement d'une durée de 6 mois des sanctions économiques européennes.

Cela concerne les produits suivants :

- les légumes, les racines et les tubercules alimentaires (à l'exception des pommes de terre de semences, des plants d'oignons, du maïs doux hybride destiné à la plantation et du pois destiné à la plantation).

- les fruits

Les décisions géopolitiques ont toujours des conséquences importantes pour les producteurs avec des répercussions financières très importantes pour les exploitations agricoles. L'année dernière, la mise en place de l'embargo a coûté énormément aux agriculteurs français, qui n'ont pas pu profiter de l'enveloppe (insuffisante) allouée par l'Europe.

Source : AFP

Le Maroc emprunte 150 millions de

La Banque Mondiale (BM) a accordé au Maroc un prêt de 150 millions de dollars destiné à un projet d'amélioration de l'utilisation des ressources en eau dans l'agriculture marocaine.

Selon la BM, ce prêt financera la modernisation des réseaux d'irrigation et renforcera les capacités des prestataires de services afin d'optimiser la gestion d'une ressource limitée et de permettre à environ 9.300 agriculteurs de disposer de services hydriques fiables dont ils ont besoin pour pratiquer des cultures de plus grande valeur.

A noter qu'il s'agit du deuxième projet visant à appuyer le Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI).

Le projet facilitera également la mise en place de compteurs d'eau individuels dans chaque exploitation agricole de manière à ce que le volume d'eau consommé puisse être précisément établi. D'après la même source, l'amélioration du service permettra de recourir à des techniques d'irrigation plus efficaces, telles que l'irrigation au goutte-à-goutte.

Source : La banque mondiale

Le Brésil pourrait devenir le premier fournisseur mondial de produits alimentaires

Dans le rapport annuel sur les perspectives agricoles 2015-2024 de l'OCDE et de la FAO, un chapitre spécial sur le Brésil souligne les opportunités de ce pays pour augmenter sa production et répondre à la demande croissante de protéines dans le monde lors de la prochaine décennie, surtout en Asie.

Principale source de devises

« Le pays est parmi les dix plus grandes économies du monde et le deuxième fournisseur de produits alimentaires et agricoles. Le Brésil est prêt pour devenir le plus grand fournisseur (...). Au cours des dix prochaines années, les récoltes du Brésil devront continuer à croître sur la base de la production et de la surface agricole », souligne le texte qui estime la surface cultivée au Brésil en 2024 à 69,4 millions d'hectares.

Selon les données officielles, le géant sud-américain récoltera 204,3 millions de tonnes de céréales et oléagineux cette année sur 57,5 millions d'hectares cultivés. La Confédération brésilienne de l'Agriculture (CNA) a par ailleurs estimé que le secteur de l'agroalimentaire engrangerait un chiffre d'affaires de 478,3 milliards de reais (139,2 milliards d'euros) cette année, une hausse de 5,8 % par rapport à 2014.

Ce secteur arrive en tête des exportations du Brésil et constitue sa principale source de devises. De plus, il joue un rôle central pour coordonner les politiques publiques comme celles qui ont aidé le pays à sortir l'an dernier de la carte de la faim établie par l'ONU pour recenser les populations dans le monde qui sont sous-alimentées.

Source : AFP

Mercuriale de Bir El Kassâa (Juillet 2015)

Evolution de l'offre globale 2014/2015

Augmentation de l'offre : - Légumes (+ 42%)

- Fruits (+ 66%)

- Produits de la mer (+ 20%)

Evolution de l'offre des principaux produits 2014/2015



Evolution des prix des principaux produits 2014/2015



Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
 Site Web : <http://www.onagri.tn>
 Téléphone (+216) 71-801-055/478
 Télécopie : (+216) 71-785-127



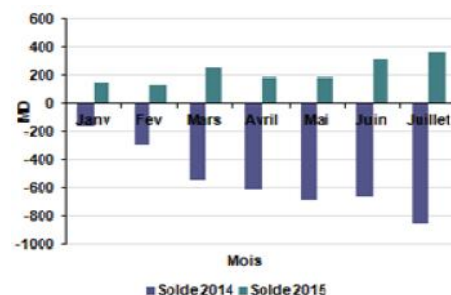
La balance agroalimentaire à fin juillet 2015

La valeur des exportations alimentaires à fin juillet 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 129.3% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 109.7 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 56.3% contre 16.2% à fin juillet 2014.

Malgré l'augmentation de 11.4% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 117% et un solde excédentaire de 372.6 MD soit 1 224.5 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente qui était de (-851.9 MD). Pour le septième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire a été excédentaire et par

conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 6 943.1 MD enregistrant ainsi un repli de 9.7% par rapport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 7 687.1MD.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire durant les sept premiers mois de 2014 et 2015



Importation des céréales en Tunisie



Le 13 août 2015, la Tunisie a acheté 117 mille tonnes de blé tendre au prix moyen de 200.46 Dollars/tonne soit 391.037 DT/tonne et 125 mille tonnes d'orge fourragère au prix moyen de 194.39 Dollars/tonne soit 379.197 DT/tonne.

On s'attend à ce que ces quantités arrivent aux ports tunisiens durant les mois de novembre et décembre

Comparé au prix du blé local (520 DT/T pour la récolte 2015), le prix de l'importé sera inférieur de 128.963 Dinars/tonne. Quant au prix de l'orge fourragère importée, il est inférieur de 100.803 DT/tonne par rapport au produit local sachant que le prix de ce dernier est de l'ordre de 480 DT/tonne pour la campagne 2014/15.

Par rapport aux derniers achats (07/07/2015 pour l'orge et 28/07/2015 pour le blé tendre), les prix à l'import ont diminué de 1.88 % pour le blé tendre et de 3.39 % pour l'orge fourragère.

Source : Office des Céréales

LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES APPROUVES A LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2015

Par rapport à la même période de 2014 il y a eu :

- Baisse des investissements de **(-13,7%)**
- Baisse importante des investissements réalisés par les SMVDA **(-68,6%)**
- Baisse importante des investissements alloués à l'aquaculture **(-82,7%)**
- Création de 2532 postes d'emplois permanents

Figure 1 : Nombre de projets approuvés et nombre de projets déclarés

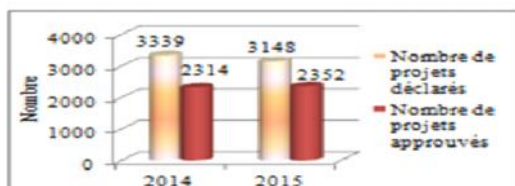


Figure 2. Répartition des investissements agricoles approuvés par type d'activité

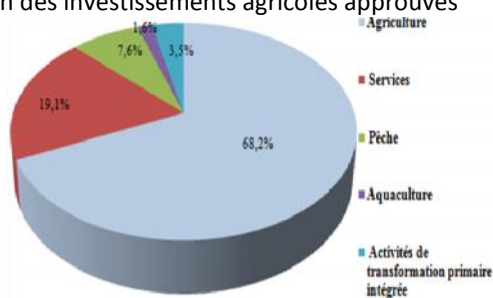


Figure 3. Répartition géographique des investissements agricoles approuvés

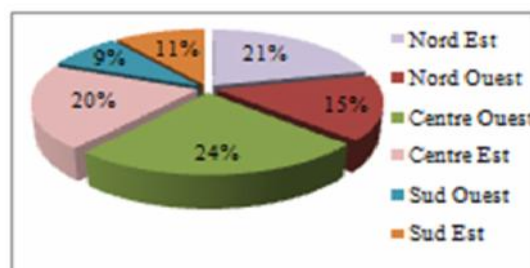
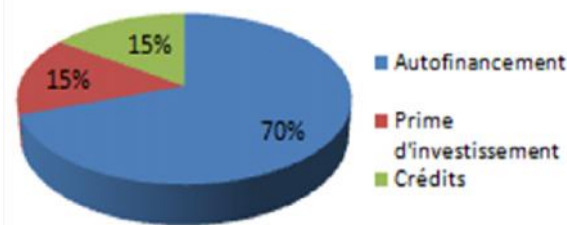


Figure 4. Schéma de financement des investissements agricoles approuvés

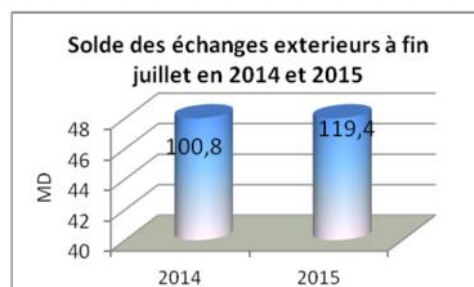


Pêche et aquaculture en Tunisie à fin juillet 2015

PRODUCTION	• Pêche: -4.2% (69 mille tonnes contre 72 mille tonnes) • Aquaculture: -35.4% (4.2 mille tonnes contre 6.5 mille tonnes)
EXPORTATION	• Volume: 0.8% (12.1 mille tonnes contre 12 mille tonnes) • Valeur: 12% (185 MD contre 165.2 MD)
IMPORTATION	• Volume: -16.4% (15.3 mille tonnes contre 18.3 mille tonnes) • Valeur: 1.9% (65.6 MD contre 64.4 MD)

Le **solde des échanges extérieurs** des produits de la pêche à fin juillet 2015 a été positif avec **(+119.4 MD)** contre **(+100.8 MD)** enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de **(+18.5%)**.

NB : Les chiffres de l'année 2015 sont préliminaires.



Tunisie : Adoption du projet de loi de rééchelonnement des dettes des agriculteurs

La commission de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et des services a adopté, le projet de loi relatif au rééchelonnement des dettes des agriculteurs locataires des terres agricoles domaniales. Cette loi vise la régularisation des dettes contractées par les SMVDA (Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole), les lotissements techniques et les lotissements des jeunes agriculteurs qui gèrent (en location) ces terres agricoles. La commission a adopté le projet de loi avec un amendement qui prévoit de permettre le rééchelonnement des dettes contractées par les agriculteurs qui devront payer désormais 20% de leurs dettes à l'avance et s'engagent à concrétiser le programme d'investissement de ces terres, à l'égard de l'emploi, la modernisation et la bonne gestion de la terre.

Source : TAP

Le Maroc profite légèrement de la pénurie mondiale d'huile d'olive

En raison de la sécheresse, l'Espagne, qui satisfait 45% de la production mondiale d'huile d'olive, pourrait bien voir sa récolte réduite du tiers voire de moitié par rapport à une année normale. En Italie, la bactérie «Xylella Fastidiosa» fait des ravages, contraignant à arracher les arbres contaminés. Au Maroc, si la production est légèrement en repli par rapport à la normale, c'est sans commune mesure avec les géants espagnol et italien de l'olive. Le Maroc pourrait même profiter d'un effet prix à la hausse. Le prix de l'huile vierge marocaine se vend aujourd'hui 35 DH le kilo contre 24 DH l'année dernière à la même époque, se rapprochant ainsi des prix exercés par les producteurs de référence. Et la situation devrait être encore plus profitable l'année prochaine.

Toutefois, la production très modeste du Maroc ne permet pas de compenser le déficit espagnol et italien. Pour faire face à la pénurie et conserver ses parts de marché en Europe, l'Espagne a en effet triplé ses importations pour atteindre 170.000 tonnes, venant principalement de Tunisie. L'ambition marocaine du Plan Maroc Vert est d'atteindre les chiffres tunisiens avec l'objectif d'exporter 120.000 tonnes d'huile d'ici 2020, soit 5 fois plus qu'aujourd'hui. Si les objectifs en terme de superficie plantée sont aujourd'hui pratiquement atteints (1 million d'hectares, contre 1,22 prévus par le PMV), la production devrait augmenter progressivement d'ici 3 à 4 ans.

Source : www.medias24.com

Le GPS pour lutter contre la pêche anarchique

A partir du mois d'octobre prochain sera installé un système de contrôle "GPS" à bord des embarcations dont la longueur dépasse 15 mètres, et ce en application d'une décision publiée dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) visant à détecter toute infraction afin de lutter contre la pêche anarchique qui porte atteinte au secteur de la pêche et menace la richesse halieutique.

Source : www.african manager.com

Palmiers dattiers : Découverte d'un antibiotique pour la lutte contre

Des chercheurs tunisiens relevant de l'Institut des Régions Arides (IRA-Kébili) sont parvenus à développer un antibiotique pour la lutte contre l'orycte, un insecte dévastateur des palmiers qui s'est répandu dans certaines oasis de la région.

Les premières expériences effectuées sur terrain par l'institut en collaboration avec l'Office de Rjim Mâatoug ont prouvé la réussite de cet antibiotique dans la lutte contre cet insecte.

L'antibiotique découvert détruit les larves de l'orycte.

L'action se poursuit pour le développer dans les labos afin de l'épandre dans les oasis contaminées surtout dans la région de Rjim Mâatoug.

Source : TAP

La Russie étend l'embargo sur les produits alimentaires à cinq autres pays

Le Premier Ministre russe, Dimitri Medvedev, a signé en août un décret qui élargit l'embargo sur les produits agroalimentaires à l'Albanie, au Monténégro, à l'Islande, au Liechtenstein et à l'Ukraine, qui soutiennent les sanctions contre Moscou. L'embargo contre Kiev, très dépendant de la Russie, n'entrera en vigueur qu'en cas d'application de l'accord signé avec l'UE. En dehors de ce pays, l'impact devrait être limité au vu des volumes concernés.

Source : www.lesechos.fr

FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

PRIX A LA PRODUCTION (Août 2015)

Poulets de chair

(Période du 01/08/2015 au 31/08/2015)



Une considérable tendance à la hausse a marqué les prix à la production de poulets de chair tout le long du mois d'août 2015, soit une augmentation de 18.6% en moyenne par rapport au mois dernier.

Le prix maximal étant de 2,937 DT/kg le 31/08/15, le prix minimal a été de 2,055 DT/kg le 01/08/15.

Œufs de consommation

(Période du 01/08/2015 au 31/08/2015)



Après une stagnation durant les dix premiers jours, les prix à la production des œufs de consommation ont augmenté durant le reste du mois. Malgré cette tendance à la hausse, ces prix restent inférieurs à ceux du mois dernier, enregistrant une baisse de 5.2 % en moyenne.

Les prix extrêmes étant de 107,2 mill/œuf le 28/08/15 et de 70,9 mill/œuf le 07/08/15.

STOCKS DES PRODUITS AVICOLES (Août 2015)

Le stock total des poulets de chair jusqu'au 31/08/2015 est de l'ordre de 1475,5 tonnes, celui des œufs étant de l'ordre de 7,537 millions d'œufs. Le stock actuel de la viande de dinde est de 1768.6 tonnes.

Source : Nos calculs d'après le GIPAC

Mercuriale de Bir El Kassâa (Août 2015)

Augmentation de l'offre : - Légumes (+ 21%)
- Fruits (+ 35%)
- Produits de la mer (+ 18%)

Evolution des prix des principaux produits 2015/2014



Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014





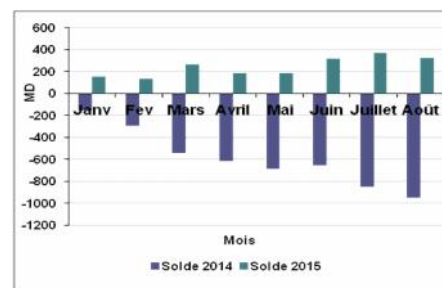
La balance agroalimentaire à fin août 2015

La valeur des exportations à fin août 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 130.7% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 110.7 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 56.6% contre 16.6% à fin août 2014.

Malgré l'augmentation de 15.1% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 112.9% et un solde excédentaire de 322 MD soit 1 269.8 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente. Pour le huitième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a

été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 8 599.4 MD, enregistrant ainsi un repli de 8.6% par apport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 9 408 MD.

Evolution du solde de la balance alimentaire durant les huit premiers mois de 2014 et 2015



L'Union Européenne offre à la Tunisie un accès amélioré pour l'huile d'olive



La Commission Européenne propose d'offrir jusqu'à la fin 2017 un quota tarifaire unilatéral exempté de droits de douane d'un volume de 35 000 tonnes pour les exportations d'huile d'olive de Tunisie, s'ajoutant aux 56 700 tonnes existants au titre de l'Accord d'Association UE-Tunisie. La proposition sera transmise au Conseil et au Parlement européen pour examen et adoption formelle avant son entrée en vigueur. Le contingent proposé aujourd'hui sera disponible pour une période de deux ans, à partir du 1er Janvier 2016 jusqu'au 31 Décembre 2017 et sera ouvert une fois que le contingent annuel existant de 56 700 tonnes à droit nul, inscrit dans l'Accord association UE-Tunisie, sera épuisé.

La Commission européenne a adopté le 17/09/2015 une proposition législative offrant temporairement un accès

Source : www.tunivisions.net

Importation des céréales en Tunisie

Le 25/08/2015 la Tunisie a acheté 75 mille tonnes de blé tendre au prix moyen de 197.16 Dollars/ tonne soit 373.815 DT/T et 125 mille tonnes de blé dur au prix moyen de 355.77 Dollars/tonne soit 674.54 DT/T. On s'attend à ce que ces quantités arrivent aux ports tunisiens durant les mois de novembre, décembre 2015 et janvier, février 2016. Comparé au prix du blé tendre local (520 DT/T pour la récolte 2015), le prix de l'importé sera inférieur de 146.185 Dinars/tonne. Quant au prix du blé dur importé il est inférieur de 25.46 DT/T par rapport au produit local sachant que le prix de ce dernier est de l'ordre de 700 DT/T pour la campagne 2014/15.

Comparé aux derniers achats (à la date du 13/08/2015 pour le blé tendre au prix de 380.07 DT/T et au 11/06/2015 pour le blé dur au prix de 704.9 DT/T), les prix ont diminué de 1.6 % pour le blé tendre et de 4.3 % pour le blé dur.

Mercuriale de Bir El kassa

(Septembre 2015)

Augmentation de l'offre : - Fruits (+ 14 %)

Diminution de l'offre : - Légumes (- 2 %)

- Produits de la mer (- 21 %)

Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



Evolution des prix des principaux produits 2015/2014



LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES APPROUVES A FIN AOUT 2015

Par rapport à la même période de 2014 il y a eu :

- Baisse des investissements approuvés de (-15,1%)
- Baisse importante des investissements réalisés par les SMVDA (-76,8%)
- Baisse importante des investissements alloués à l'aquaculture (-75,6%)
- Création de 3373 postes d'emplois permanents

Figure 1. Nombre de projets approuvés et nombre de projets déclarés

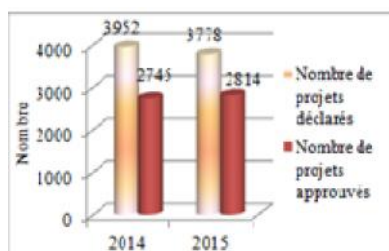


Figure 2. Répartition des investissements agricoles approuvés par type d'activité

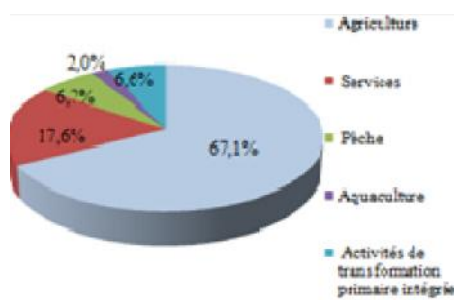


Figure 3. Répartition géographique des investissements agricoles approuvés

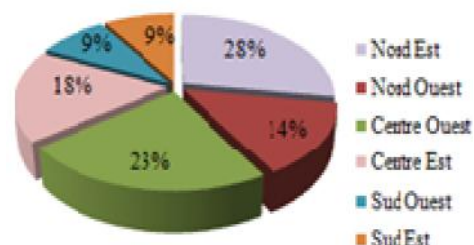
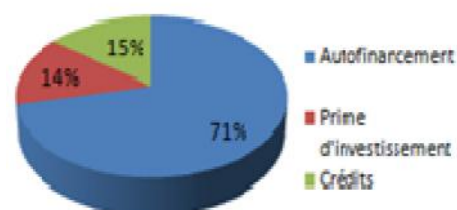


Figure 4. Schéma de financement des investissements agricoles approuvés





Pêche et aquaculture en Tunisie à fin août

PRODUCTION

• **Volume:** **-3%** (80.8 mille tonnes contre 83.3 mille tonnes)

EXPORTATION

• **Volume:** **2.3%** (13.3 mille tonnes contre 13 mille tonnes)
• **Valeur:** **14.4%** (204.3 MD contre 178.6 MD)

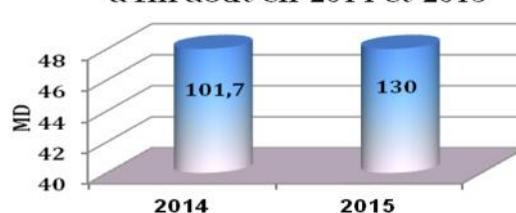
IMPORTATION

• **Volume:** **-22.6%** (17.8 mille tonnes contre 23 mille tonnes)
• **Valeur:** **-3.4%** (74.3 MD contre 76.9 MD)

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche à fin août 2015 a été positif avec (+130 MD) contre (+101.7 MD) enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de (+27.8%).

NB : Les chiffres de l'année 2015 sont préliminaires.

Solde des échanges extérieurs à fin août en 2014 et 2015



Vers la mise en place d'une carte des ressources hydrauliques



Les ressources des eaux profondes et celles de surfaces sont estimées respectivement à 2,1 milliards m³ et 2,7 milliards m³ précisant que ces données tiennent compte de l'irrégularité des pluies et la succession des phénomènes de sécheresse et des inondations. Cependant, la Tunisie sera confrontée à une situation de stress hydrique dans les années à venir selon plusieurs études réalisées à l'échelle internationale. Les ressources hydrauliques notamment, les eaux de surface ont connu une exploitation intensive à travers la création de plusieurs grands barrages, lacs collinaires outre le sondage de puits. Les avantages agricoles accordés pour l'exploitation de l'eau durant la dernière décennie ont contribué à cette surexploitation notamment aux niveaux des périmètres irrigués. Cette situation nécessite l'élaboration d'une carte des ressources hydrauliques pour revoir le système d'exploitation d'une manière radicale et adopter de nouvelles orientations pour la rationalisation de la

consommation et l'exploitation d'autres nappes non mobilisées jusqu'à présent.

L'étude relative à la carte des ressources hydrauliques en Tunisie porte sur la réalisation d'une banque de données sur les ressources hydrauliques en Tunisie (eau de surface et eau profonde) pour l'instauration d'un système d'information géographique numérisé facilitant la prise de décisions et la gestion de l'exploitation des eaux. L'étude confiée à Comete Ingéniering et à un bureau d'étude espagnol sera réalisée sur 28 mois, elle comprend 6 étapes portant sur la réalisation d'une carte topographique et une carte de la pluviométrie. Il s'agit également, d'élaborer une carte des eaux d'écoulement et une carte des eaux profondes. Une autre étape sera consacrée à la réalisation d'un inventaire des équipements hydriques et à la formation des cadres outre l'élaboration d'un système géographique informatisé en dernière étape. L'étude permettra de collecter toutes les données nécessaires à la préparation de la carte. Des sessions de formation seront organisées au profit des cadres du ministère de l'agriculture permettant l'exploitation de la carte et son actualisation dans les années à venir.

Source : TAP

La note d'orientation du plan de développement sera axée sur la

La note d'orientation du plan de développement (2016/2020) dans le secteur agricole sera axée sur la mobilisation de l'eau potable, la stratégie nationale des forêts, la protection des pâturages et la préservation des eaux et du sol.

Cette note d'orientation, dont la préparation est en cours par 11 commissions et ce en se référant aux études menées, l'année dernière, par le département de l'agriculture. La note recommandera l'accélération de la maintenance des réseaux d'eau potable et d'irrigation, notamment, au niveau de 60 mille hectares. Des travaux de ce genre ont déjà démarré à l'Ariana et à la Manouba. Parmi les dossiers qui figureront dans cette note, figurent la production agricole, l'aliment pour bétail, l'endettement, outre les catastrophes naturelles. Des mesures ont été prises dans le cadre de la prévention de ces catastrophes à travers le curage des points noirs de l'oued Medjerda à 70%. Les inondations de février 2015 ont porté préjudice à 6892 hectares dont 4155 hectares à Jendouba et 1737 hectares à Béja.

Source : TAP

Un portail de la FAO pour mieux gérer les ressources hydriques dans la région MENA

Un nouveau portail de données sur les ressources hydriques au Proche-Orient et en Afrique du Nord (MENA) a été présenté par la FAO, à l'occasion de la « Semaine mondiale de l'eau » tenue à Stockholm en Suède, du 23 au 28 août 2015. Ce nouveau portail, de libre accès, utilisera l'imagerie par satellite pour aider les pays pauvres en eau de cette région à mieux gérer leurs ressources hydriques. Il s'agit de collecter et analyser les informations par satellite pour améliorer la productivité des terres et de l'eau et renforcer la durabilité des systèmes agricoles. Les images de détection par satellite offriront aux gouvernements des informations presque en temps réel, sur l'utilisation des ressources naturelles pour la croissance des plantes et la production alimentaire dans les régions pauvres en eau. Selon la FAO, tous les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient souffrent de graves pénuries d'eau dont les conséquences se répercutent sur l'agriculture irriguée qui est le plus grand consommateur d'eau dans ces régions. Cette situation est appelée à s'aggraver car le changement climatique entraîne des sécheresses plus fréquentes et plus longues avec de graves répercussions sur la production alimentaire. Actuellement, l'agriculture utilise 70% des eaux douces mobilisées dans le monde. Ce taux atteint jusqu'à 95% des ressources dans plusieurs pays en développement.

Source : www.webmanagercenter.com

FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

PRIX A LA PRODUCTION (Août 2015)

Poulets de chair

(Période du 01/09/2015 au 30/09/2015)



Après une hausse continue durant le mois dernier, les prix à la production de poulets de chairs ont continué à s'élever durant la deuxième quinzaine du mois de septembre 2015 pour stagner aux alentours de 3,6 DT/kg, soit une augmentation de 23.9% **en moyenne** par rapport au mois dernier.

Le prix maximal étant de 3,681 DT/kg le 22/09/15, le prix minimal est de 2,989 DT/kg le 16/09/15

Oufs de consommation

(Période du 01/09/2015 au 30/09/2015)



Après une tendance à la hausse des prix à la production des œufs de consommation durant la première quinzaine de ce mois, ces derniers ont baissé durant le reste du mois. Malgré cette baisse, ces prix restent supérieurs à ceux du mois dernier de 10.9 % **en moyenne**.

Les prix extrêmes étant de 113,9 mill/œuf le 11/09/15 et de 89,3 mill/œuf le 30/09/15.

Source : Nos calculs d'après le GIPAC



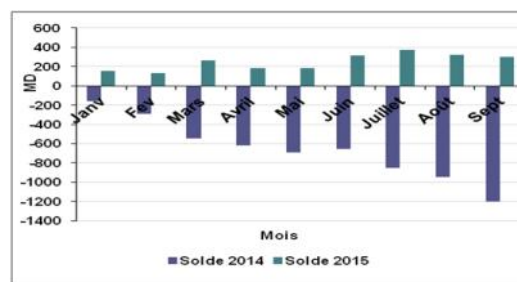
La balance agroalimentaire à fin septembre 2015

La valeur des exportations à fin septembre 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 123.6% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 104.6 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 55.9% contre 17.2% à fin septembre 2014.

Malgré l'augmentation de 6.9% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 110.9% et un solde excédentaire de 298.4 MD soit 1 501.4 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente. Pour le neuvième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a

été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 9 268 MD, enregistrant ainsi un repli de 12.1% par rapport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 10 545.3 MD.

Evolution du solde de la balance alimentaire durant les neuf premiers mois de 2014 et 2015



Les eaux souterraines de Kébili s'épuisent



A Kébili, région du sud tunisien, réputée pour ses oasis et son agriculture basée sur la production de dattes et de cultures maraîchères, la nappe phréatique est menacée d'épuisement.

Le taux d'exploitation des eaux souterraines a atteint 200%, selon le département des eaux et du génie rural au Commissariat Régional de Développement Agricole de Kébili. La moyenne annuelle d'exploitation des eaux souterraines, notamment par le secteur touristique et agricole, a atteint 400 millions de m³ alors que la limite

précieuse et éviter sa pénurie est seulement d'environ 173 millions de m³.

Cette surexploitation causée par le forage anarchique des puits d'irrigation a entraîné une réduction désormais perceptible des eaux souterraines ainsi que l'augmentation de leur taux de salinité à plus de 2 grammes/litre, alors que certains puits sont également destinés à l'approvisionnement des habitants en eau potable.

Par ailleurs, l'Etat a opté pour la réalisation dans la région d'un projet intégré de dessalement des eaux moyennant un coût dépassant 20 millions de dinars. Le projet est actuellement dans sa phase finale. L'autre manifestation de l'épuisement est le recours aux pompes à eau, alors que dans les années 80 les puits abondaient naturellement d'eau.

Source : webmanagercenter.com



Pêche et aquaculture en Tunisie à fin septembre

PRODUCTION	• Volume: -5.1% (89 mille tonnes contre 93.8 mille tonnes)
EXPORTATION	• Volume: -2.6% (14.7 mille tonnes contre 15.1 mille tonnes) • Valeur: 18.3% (229.1 MD contre 193.6 MD)
IMPORTATION	• Volume: -34.1% (19.3 mille tonnes contre 29.3 mille tonnes) • Valeur: -14.9% (82.1 MD contre 96.5 MD)

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche à fin septembre 2015 a été positif avec (+147 MD) contre (+97.1 MD) enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de (+51.4%).

NB : Les chiffres de l'année 2015 sont préliminaires.

Source : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



La FAO finance 3 projets agricoles d'une valeur de 4,122 millions de Dollars



Des accords relatifs à trois projets agricoles d'une valeur de 4,122 millions de dollars, soit l'équivalent de plus de 8 millions de dinars (MD) ont été signés entre la Tunisie et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Le 1^{er} projet dont le coût est estimé à 1,622 million de dollars (environ 3,174 MD) a pour objectifs la lutte contre l'émigration des jeunes et la pauvreté rurale ainsi que la sécurité alimentaire. Ce projet prévoit la mise en place de nouveaux mécanismes et stratégies pour le développement rural et la création d'emplois pour les jeunes dans les régions rurales. Quant au 2^{ème} projet, dont le coût est estimé à 500 mille dollars (978,500 mille dinars), il concerne le renforcement des aspects politiques et institutionnels aux fins d'appuyer le secteur agricole et les catégories démunies. Il s'agit de mettre en place des stratégies adéquates, de développer l'environnement du secteur en vue d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et de renforcer le rôle de la femme rurale. Le 3^{ème} projet concerne la lutte contre les dégâts agricoles et les déchets alimentaires visant à atteindre la sécurité alimentaire, il est d'une valeur de 2 millions dollars (environ 3,910 millions de dinars). Ce projet a pour objectifs de minimiser les pertes agricoles et les déchets alimentaires et de garantir la sécurité alimentaire à travers le renforcement du rendement de la chaîne alimentaire. Il vise également, à améliorer les industries agroalimentaires et les techniques de traitement post-récolte, le stockage des produits agricoles et la commercialisation des produits alimentaires de base à haute valeur ajoutée.

Source : TAP.

FAO : Lancement d'une plateforme d'accès aux données sur les forêts

La FAO a lancé le site Internet FLUDE (Forest Land Use Data Explorer), une plateforme qui permet aux utilisateurs d'accéder aux données de plusieurs bases de données, dont FRA (le Global Forest Resources Assessment de la FAO, qui est publié tous les cinq ans). Les données concernent les zones de forêt et leurs caractéristiques, la biodiversité et la conservation, les services écosystémiques et les fonctions de protection, la dégradation et la perturbation des forêts, les moyens de subsistance, la propriété et la production forestière ainsi que les progrès vers la gestion durable des forêts.

Source : www.mediaterrre.org

Augmentation sans précédent des stocks



La Chambre syndicale nationale des centres de collecte de lait relevant de l'UTICA et l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) ont lancé un cri d'alarme face à « une augmentation sans précédent des stocks de lait pour atteindre 68 millions de litres depuis août 2015. L'augmentation des stocks stratégiques de lait pour la première fois à ce niveau face à l'absence de méthodes de gestion et de valorisation des excédents, est un témoignage de disfonctionnement dans l'ensemble de la filière laitière qui pourrait avoir un impact négatif, notamment, sur la production en tant que maillon le plus faible de la chaîne », ont commenté les représentants des deux structures, dans un communiqué cosigné.

Sur cette production abondante de lait, seulement 850 mille litres ont été exportés et 5 millions de litres séchés. Ceci pourrait inciter les centres de collecte à refuser davantage de quantités de lait durant cette période, pourtant marquée par une basse lactation, préviennent la chambre syndicale de l'UTICA et l'UTAP.

«C'est une situation dangereuse pour toute la filière, face à laquelle il faut réagir et prendre les décisions nécessaires et urgentes », ont indiqué les deux structures. Leurs demandes consistent à libéraliser l'exportation d'une manière définitive et sans le système des quotas et d'autorisations préalables, à trouver une solution radicale au problème du séchage du lait, à cesser immédiatement les importations des dérivés du lait qui pourraient être produits localement, dont le lait séché. Il s'agit également d'arrêter l'importation de tous les produits utilisés dans la fabrication de produits laitiers et de contrôler les fromageries pour s'assurer qu'elles utilisent bien le lait local dans la fabrication des fromages.

Dans une première étape et pour répondre aux revendications des industriels, le Ministère du Commerce a annoncé dans un communiqué que le lait et ses produits dérivés (lait fermenté et lait caillé) seront exportés, de manière exceptionnelle, sans recourir à une autorisation préalable.

Source : TAP.

Dattes : Près de 100.000 tonnes exportées cette année



Selon le Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIF) les exportations des dattes ont progressé de 15% en volume et de 20% en valeur au terme de la campagne de 2015 soit respectivement 100 mille tonnes contre 87 mille tonnes et une recette de 460 MD contre 382 MD réalisés la campagne précédente.

Les destinations d'exportation se sont diversifiées avec environ 70 marchés à travers le monde contre 65 au cours de la saison 2014.

Le marché maghrébin a toutefois accaparé environ 24.5 mille tonnes soit 3.5 mille tonnes de plus que la saison précédente.

Le GIF a également relevé la croissance notable des exportations vers le marché des Etats Unis, qui a absorbé 7.5 mille tonnes de dattes tunisiennes contre 4.5 mille tonnes réalisées l'année d'avant.

De même, les exportations de dattes tunisiennes vers la Malaisie et l'Indonésie ont augmenté de près de 8 mille tonnes.

En revanche, le marché de l'Union Européenne, principalement la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne a enregistré une stabilité dans son approvisionnement en dattes tunisiennes avec une quantité d'environ 25 mille tonnes.

La consommation de dattes durant le mois de Ramadan et les exportations ont ramené les quantités stockées de 50 mille tonnes à la mi-juin 2015 à 10 mille tonnes à la fin de la campagne.

S'agissant de la nouvelle saison (2015-2016) les prévisions préliminaires annoncent une hausse de l'ordre de 10% de la production qui devra atteindre 245 mille tonnes contre 223 mille tonnes en 2014/15.

Le lancement de la saison de la cueillette des dattes est prévu pour la mi-octobre 2015.

Source : kapitalis.com.

Les exportations d'huile d'olive hissent la Tunisie au 1er rang mondial



L'oléiculture en Tunisie compte parmi les secteurs fondamentaux de l'économie nationale. L'huile d'olive représente 40% de l'ensemble des exportations agricoles et 5% de l'ensemble des exportations tunisiennes. Aujourd'hui, la Tunisie s'est forgé une place de choix sur le marché mondial de l'huile d'olive en se plaçant au premier rang des exportateurs dans le monde. Du mois de novembre 2014 à août 2015, la Tunisie a exporté 300 mille tonnes d'huile d'olive, d'une valeur de 2 milliards de dinars dépassant ainsi et pour la première fois de l'histoire, l'Espagne.

Source : africanmanager.com.

Importations céréalières du mois d'octobre 2015

A la date du 20/10/15 la Tunisie a acheté 167 mille tonnes de blé dur au prix moyen de 325.99 dollars/tonne soit 634.47 DT/T. Ces quantités devraient être livrées aux ports tunisiens durant les mois de janvier, février, mars et avril 2016. Elles permettraient de renforcer le stock prévisionnel de blé dur afin d'assurer une couverture supplémentaire des besoins du pays en cette denrée. Comparé au prix du blé dur local (700 DT/T pour la récolte 2015) le prix de l'importé est inférieur de 65.526 DT/T soit une baisse de 9.3%. Ces quantités viennent en remplacement de la commande de 25 mille tonnes annulée précédemment (août 2015) au prix de 363.43 dollars /tonne de blé dur pour une livraison courant mars 2016. Cette opération a permis à la Tunisie de réaliser un gain de 37.44 dollars/tonne soit un montant de 0.94 million de dollars (1.8 million de dinars) pour un volume de 25 mille tonnes.

Comparé au prix d'achat des dernières importations le prix du blé dur en octobre 2015 a diminué de 29.78 dollars/tonne (8.4%) passant de 355.77 dollars/tonne à 325.99dollars/tonne.

Source :Office des céréales

De nouvelles propositions de l'UE pour les exportations Tunisiennes de l'huile d'olive

Après avoir accordé à la Tunisie un contingent tarifaire supplémentaire de 35 mille tonnes d'huile d'olive en juin dernier, la Commission européenne a récemment proposé l'élimination de la répartition mensuelle des exportations tunisiennes de l'huile d'olive vers l'UE. Cette proposition est considérée comme un soutien de l'UE à la Tunisie notamment suite aux derniers événements qui ont fortement affecté l'économie tunisienne. Selon OliveOiltimes certains états membres de la Commission Européenne (CE) à l'instar de l'Espagne, l'Italie, la Grèce et le Portugal, ont manifesté leur désaccord à l'égard de ces propositions. Représentés par « le Comité des Organisations Professionnelles Agricoles (Copa) » et par « le Comité Général de la Coopération Agricole de l'UE (Cogeca) » ces pays membres se sont exprimés à travers une lettre adressée à la CE. D'après ces organisations les nouvelles propositions reviendraient à créer un avantage non équitable en faveur du secteur oléicole tunisien ; elles impacteraient négativement le commerce et le niveau des prix de l'huile d'olive européenne. La croissance du secteur, la rentabilité des exploitations oléicoles et même l'emploi en seraient également affectés.

Source :<http://www.oliveoiltimes.com/olive-oil-business/europe/eu-farmers-group-criticizes-plan-to-increase-tunisian-olive-oil-imports/49250>

LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES APPROUVES A FIN SEPTEMBRE 2015

Par rapport à la même période de 2014 il y a eu :

- Baisse des investissements approuvés de (-3,7%) par rapport à la même période de 2014
- Baisse importante des investissements réalisés par les SMVDA (-72,7%)
- Baisse importante des investissements alloués à l'aquaculture (-50,4%)
- Création de 3807 postes d'emplois permanents

Figure 1. Nombre de projets approuvés et nombre de projets déclarés

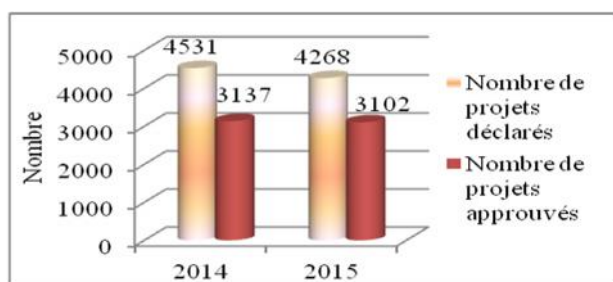


Figure 2. Répartition des investissements agricoles approuvés par type d'activité

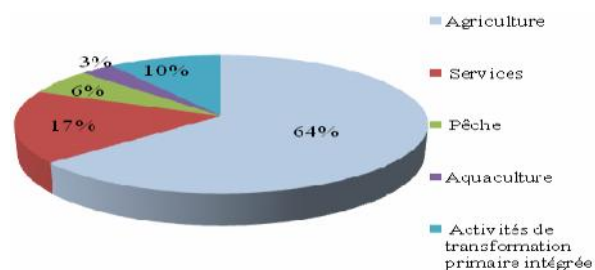


Figure 3. Répartition géographique des investissements agricoles approuvés

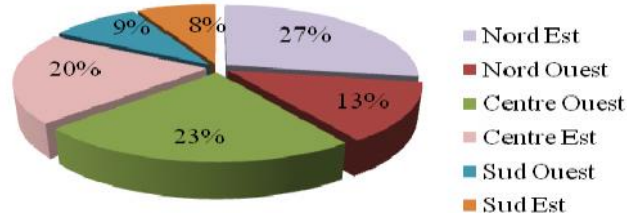
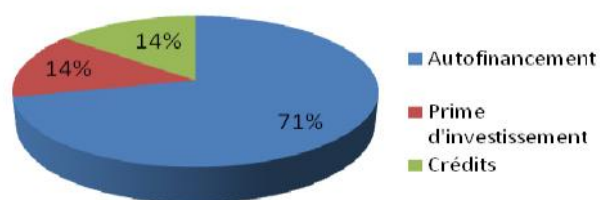


Figure 4. Schéma de financement des investissements agricoles approuvés



Source : Nos calculs d'après l'APIA

FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

PRIX A LA PRODUCTION (Octobre 2015)

Poulet de chair

(Période du 01/10/2015 au 29/10/2015)



Une baisse continue a marqué les prix à la production de poulet de chair durant le mois d'octobre 2015.

Le prix maximal étant de 3,296 DT/kg le 01/10/15, le prix minimal est de 2,368 DT/kg le 29/10/15.

Source: GIPAC

Cœufs de consommation

(Période du 01/10/2015 au 29/10/2015)



Après une hausse des prix à la production des œufs de consommation qui a marqué le début de ce mois, une tendance à la baisse puis à la hausse durant le reste du mois. Les prix extrêmes étant de 110,3 mil/œuf le 29/10/15 et de 88,1 mil/œuf le 02/10/15.

Source: GIPAC

STOCKS DES PRODUITS AVICOLES (Octobre 2015)

Le stock total de poulet de chair jusqu'au 29/10/2015 est de l'ordre de 1185,2 tonnes, celui des œufs étant de l'ordre de 12,099 millions d'œufs. Le stock actuel de dinde est de 1741,9 tonnes.

Source: Nos calculs d'après le GIPAC

Mercuriales de Bir El kassa (Octobre 2015)

Evolution de l'offre globale 2015/2014

- Augmentation de l'offre : - Légumes (+42%)
 - Fruits (+87%)
 - Produits de la mer (+59%)

Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



Evolution des prix des principaux produits



Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
 Site Web: <http://www.onagri.tn>
 Téléphone (+216) 71-801-055/478



La balance commerciale agroalimentaire à fin octobre 2015

La valeur des exportations à fin octobre 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 115.6% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 98.4 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 54.9% contre 17.1% à fin octobre 2014.

Malgré l'augmentation de 10.9% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 104.6% et un solde excédentaire de 143.2 MD soit 1 436.1 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente. Pour le dixième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 10 237 MD, enregistrant ainsi un repli de 13.1% par rapport à la même période de l'année écoulée

où il avait atteint 11 779 MD.

Evolution du solde de la balance alimentaire durant les dix premiers mois de 2014 et 2015



Engagement du service de la douane russe à faciliter l'import de produits tunisiens



Le Service Fédéral de la Douane de Russie s'est engagé à faciliter les procédures douanières relatives aux produits tunisiens à exporter vers la Russie, à condition que cette démarche soit étudiée auparavant par des experts. Cet engagement a été exprimé à Tunis, par la délégation russe, présidée par le représentant

du Service fédéral de la douane de Russie, lors d'un entretien avec le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche. M. le Ministre a suggéré à la partie russe d'accorder à la Tunisie des avantages préférentiels au niveau de la douane pour l'exportation immédiate sur le marché russe, du lait et les produits avicoles tunisiens. Il a également évoqué les moyens à mettre en place pour développer la coopération tuniso-russe dans le domaine agricole, notamment, la recherche agricole et les techniques d'après moisson.

Source : www.lapresse.tn.



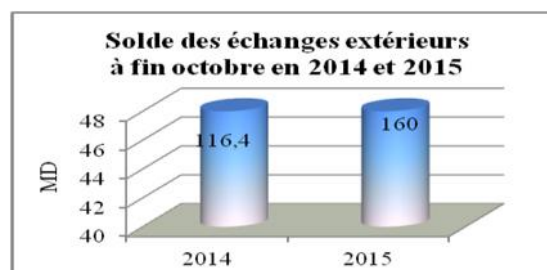
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin octobre 2015 (Résultats de 2015 par rapport à 2014)

PRODUCTION	• Volume : $\downarrow$ -4,3% (100,9 mille tonnes contre 105,4 mille tonnes)
EXPORTATION	• Volume : $\downarrow$ -1,2% (16 mille tonnes contre 16,2 mille tonnes) • Valeur : $\uparrow$ 11,8% (253,5 MD contre 226,8 MD)
IMPORTATION	• Volume : $\downarrow$ -33,8% (22,1 mille tonnes contre 33,4 mille tonnes) • Valeur : $\downarrow$ -15,3% (93,5 MD contre 110,4 MD)

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche à fin octobre 2015 a été positif avec (+160 MD) contre (+116,4 MD) enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de (+37,5%).

NB : Les chiffres de l'année 2015 sont préliminaires.

Source : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture



Pêche : Le quota de la Tunisie en thon rouge atteindra 1497 tonnes en 2016

Selon le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, le quota de la Tunisie en thon rouge atteindra 1 497 tonnes en 2016, contre 1 247 tonnes en 2015 avec des recettes d'exportation de l'ordre de 45 millions de dinars. En effet, la Commission Internationale de Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) qui réalise des études scientifiques sur le stock de thon rouge des côtes de la Méditerranée fixe le quota annuel pour chaque pays. La 24^{ème} réunion de cette commission a été tenue à Malte, du 10 au 17 novembre 2015. La Tunisie a adhéré à l'accord relatif au programme international sur la conservation des thonidés dans l'océan Atlantique, en vertu de la loi n°66 de l'année 1997, datée du 17 octobre 1997.

Source : www.africanmanager.com

LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES APPROUVES A FIN OCTOBRE 2015

Par rapport à la même période de 2014, on enregistre :

- Une baisse de 6,9% des investissements approuvés
- Un recul de 74,2% des investissements réalisés par les SMVDA
- Une régression de 53,5% des investissements alloués à l'aquaculture
- La création de 4280 postes d'emplois permanents

Figure 1. Nombre de projets approuvés et nombre de projets déclarés

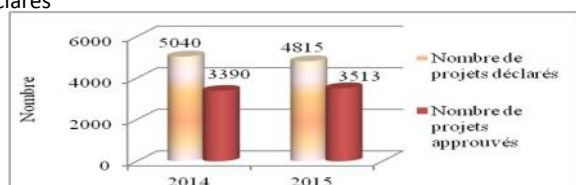


Figure 2. Répartition des investissements agricoles par type d'activité

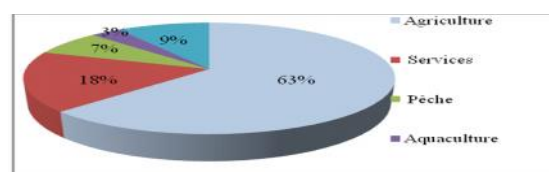


Figure 3. Répartition géographique des investissements agricoles approuvés

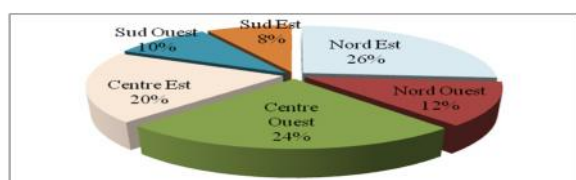
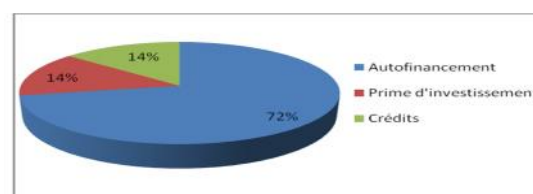


Figure 4. Schéma de financement des investissements agricoles approuvés



Source : Nos calculs d'après l'APIA

Importation des céréales en Tunisie

A la date du 18/11/15 la Tunisie a acheté 92 mille tonnes de blé dur au prix moyen de 298.83 dollars/ tonne (606.55 DT/T), 125 mille tonnes de blé tendre au prix moyen de 204.02 dollars/tonne (414.109 DT/T) et 50 mille tonnes d'orge fourragère à raison de 190.81 dollars/tonne (387.296 DT/T). Ces quantités devraient être livrées aux ports tunisiens durant les mois de janvier, février, mars et avril 2016. Comparé au prix du blé dur local (700 DT/T pour la récolte 2015) le prix de l'importé est inférieur de 93.45 DT/T (- 13.3%) ; Quant au prix du blé tendre importé, il est inférieur de 105.89 dinars/tonne (- 20.36%) et celui de l'orge fourragère importée est inférieur de 92.70 Dinars/tonne par rapport au produit local (- 19.31%).

Par rapport aux derniers achats, le prix du blé dur a diminué de 27.16 dollars/tonne (- 8.33%) alors que le prix du blé tendre a augmenté de 6.86 dollars/tonne (+3.48%), tandis que celui de l'orge a diminué de 3.58 dollars/tonne (- 1.84%).

L'acquisition sur le marché mondial de céréales à des prix plus favorables, inférieurs aux prix locaux et en quantités suffisantes, a fait montre d'une stratégie d'importation qui tienne compte à la fois du niveau de collecte de la dernière récolte et de l'évolution des cours à l'échelle internationale. Cette conduite a permis de garantir jusque là des niveaux de stocks sécuritaires à moindre coût.

Source : Office des céréales

L'huile d'olive tunisienne



L'huile d'olive tunisienne, produit phare du pays, sera labellisée officiellement, à partir de 2016. Le label va permettre une meilleure valorisation pour le secteur de l'oléiculture et apportera une plus grande valeur ajoutée au produit tunisien. Il offrira également, un système de traçabilité complet de manière à imposer l'application des réglementations et renforcer la confiance des consommateurs et acheteurs de l'huile d'olive.

Source : africanmanager.com.

La Tunisie invitée à agir vite pour faire face aux changements climatiques

Lors de la conférence-débat tenue au CITET sur le thème "Changements climatiques et développement : enjeux et solutions" en prévision de la Conférence des Parties COP21, prévue fin novembre/début décembre à Paris, l'ensemble des intervenants ont insisté pour que la Tunisie à l'instar des autres pays agisse rapidement afin de faire face aux dangers des changements climatiques prévus. La Tunisie est en effet l'un des pays riverains de la Méditerranée les plus exposés aux impacts du dérèglement climatique, selon les projections climatiques 2015 de l'INM (Institut national de la météorologie) les températures vont augmenter de 1,1°C d'ici 2030.

Malgré sa contribution infime aux

émissions de gaz à effet de serre (0,007%), le pays devra subir les conséquences de ces émissions à l'horizon 2030. Les impacts des changements climatiques se feront sentir à travers la rareté des ressources édaphiques et hydrauliques, ce qui générerait des risques sur les exportations et mènerait à un "forçage économique sur l'agriculture ". Ainsi, le pays payera une chère facture si rien n'est fait pour s'adapter à ce phénomène et atténuer son impact à travers des actions à court, moyen et long terme. Cependant, les intervenants à la conférence-débat restent optimistes, car les solutions existent. Il s'agit d'adopter une stratégie à moyen terme au lieu de la gestion de crise, d'encourager les interventions de préservation de l'écosystème,

d'optimiser l'utilisation des ressources ainsi que d'adapter la carte agricole à la réalité des changements climatiques.

Pour ce faire la Tunisie a exprimé des besoins de financement de l'ordre de 20 milliards de dollars. D'après certains écologistes présents lors de la conférence en plus de ce qui est prévu pour réduire les impacts des changements climatiques, la Tunisie a besoin plus que jamais, d'un éveil des consciences car c'est une "responsabilité commune".

Source : www.webmanagercenter.com

Mise en garde contre le charançon rouge

Le charançon rouge, un ravageur qui attaque le palmier aussi bien ornemental que dattier, s'est retrouvé en Tunisie en 2011, après avoir réussi à s'introduire dans d'autres pays méditerranéens depuis 1996. Il a été signalé pour la première fois en Tunisie par le Service de quarantaine à la Direction Générale de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles dans la banlieue nord (Carthage) en 2011.

Il faut mettre tout en œuvre pour protéger les palmiers tunisiens de

ce ravageur qui compte parmi les plus redoutables pour le palmier. Les symptômes de l'attaque du charançon rouge ne vont apparaître que plusieurs semaines à plusieurs mois après le début de l'infestation par la larve qui se cache à l'intérieur de l'arbre. La présence du ravageur se signale par la présence de suintements liquides bruns et visqueux qui ponctuent les orifices perforés par les grosses larves à la base des palmiers. L'importation des plants de palmiers de zones infestées vers

des zones exemptes contribue à la prolifération de cette maladie. Certes une mise en quarantaine sévère à l'arrivée des arbres est très recommandée.

Une lutte chimique peut être préventive ou curative, et ce, par l'usage d'insecticides permettant de tuer les œufs et les larves et traiter les arbres attaqués.

Source : Webmanagercenter.com

COP21 : Enjeux climatiques en Méditerranée

La région méditerranéenne est particulièrement vulnérable au changement climatique. Les risques liés à ce changement seront d'autant plus élevés que cette région doit d'ores-et-déjà faire face à un certain nombre de défis structurels et conjoncturels : pénurie en eau, déficit en produits alimentaires de base, étalement urbain non contrôlé sur les côtes, pollutions diffuses, etc. Bien que relativement peu émetteurs de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux pays riches de la planète (Etats Unis, Zone Euro, Chine, Pays membres de l'OCDE), les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée enregistrent une tendance à la hausse des émissions de CO₂. Ces pays sont également caractérisés par une situation de stress hydrique structurel. En effet, la région héberge près de 60% de la population mondiale faiblement pourvue en eau (dotée de moins de 1000 m³ d'eau/habitant/an).

Or en 2025, la demande en eau

pourrait s'accroître de 25% au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Ceci aurait un impact sur le secteur agro-alimentaire puisque l'irrigation accapare 65% de la demande totale en eau du bassin méditerranéen d'où l'importance de parvenir à une meilleure gestion de la demande en eau et de mobiliser plus de ressources non conventionnelles. D'ailleurs, les impacts anticipés à l'échelle mondiale du changement climatique seront amplifiés dans la région méditerranéenne. Le réchauffement climatique pourrait accentuer l'inégalité des répartitions des ressources en eau et mettre en péril la sécurité alimentaire. Dans la région du Maghreb, l'agriculture qui consomme environ 85% des ressources totales en eau connaîtrait une baisse de productivité pour certains produits et une hausse des besoins pour d'autres.

En réponse à ces enjeux, la 21^{ème}

Conférence des Parties (COP21) a défini comme objectif principal à l'horizon 2030, la limitation à 2°C l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport à l'époque préindustrielle. L'enjeu est donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également de s'adapter aux changements climatiques. Dans ce cadre, les pays méditerranéens peuvent s'engager dans un développement tourné vers une faible émission de carbone d'autant qu'ils disposent d'un gisement d'énergies renouvelables non négligeable. Néanmoins, il est important de soutenir leurs efforts par un appui technique et financier international.

Source : IPEMED

Tunisie-Sicile : Signature de deux conventions de jumelage



En marge de la 12^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture, du Machinisme Agricole et de la Pêche (SIAMAP 2015), l'UTAP a signé, deux conventions de jumelage avec l'Observatoire tuniso-italien au service de l'agriculture durable et de qualité (Servagri) dans le domaine de l'apiculture et de la promotion des femmes agricultrices. Les deux conventions s'inscrivent dans le cadre du projet réalisé par l'Observatoire Servagri, et financé par l'Union Européenne, via l'instrument de la politique de voisinage.

L'observatoire assurera l'encadrement et l'appui des femmes agricultrices et des jeunes agriculteurs afin de les aider à valoriser leurs produits et à les commercialiser. Ce projet permettra d'unifier les efforts des deux parties tunisienne et italienne dans le domaine agricole, afin de garantir des produits de qualité soumis au système de traçabilité, respectant les normes et les critères européens, et ce, afin de pouvoir faire face à la concurrence et satisfaire les demandes des grands marchés

extérieurs, en l'occurrence le Brésil, l'Inde, la Chine et la Russie.

Les deux conventions stipulent respectivement le jumelage des apiculteurs tunisiens et siciliens, et les femmes agricultrices des deux pays, dans le but de travailler pour le développement, le renforcement et l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de ces métiers dans le milieu rural. Elles soulignent, également, la nécessité d'œuvrer à la consolidation des politiques respectives de soutien aux filières concernées et aux activités des organisations œuvrant dans ces domaines d'activités.

L'Observatoire Servagri vise à accroître la valeur ajoutée et la compétitivité de la production de la zone transfrontalière cible du projet en créant un panier commun de produits sécurisés, traçables et de qualité sous la marque unique SERVAGRI, incluant spécifiquement les produits de la petite agriculture et de l'agriculture familiale et

féminine. Il s'attèle, également, à mettre en œuvre des projets sectoriels stratégiques qui peuvent contribuer à la détermination des politiques de planification et l'accès aux fonds européens, nationaux et régionaux, à commencer par l'expérimentation de quatre actions pilote, spécifiquement dédiées aux femmes agricultrices. Servagri projette, aussi, de développer des modèles, des réseaux et des partenariats de collaboration entre les entreprises et les entités publiques et privées des filières agroalimentaires, y compris spécifiquement les entreprises féminines, et de structurer l'organisation des filières de production, parmi lesquelles celles incluant les femmes agricultrices, selon la logique de 'cluster transfrontalier', ou bien, des districts productifs de matrice euro-méditerranéenne.

Source : directinfo.webmanagercenter.com.

Irrigation : Une technologie tunisienne distinguée mondialement

Une technologie 100% tunisienne, Le Diffuseur Enterré, a été choisie parmi les 12 technologies les plus innovantes dans le domaine de l'eau. Développée par Dr. Bellachheb Chahbani et réalisée par la société Chahbani Technologies SA (ChahTech), spécialisée dans les technologies de l'irrigation et basée à Houmt Souk Djerba (sud-est), la technologie du Diffuseur Enterré a été sélectionnée et récompensée par le site spécialisé "Securing Water For Food", parmi plus 400 candidatures émanant de plus de 60 pays. Le Diffuseur Enterré, une technique d'irrigation hautement innovante, permet d'augmenter le rendement des plants (à la fois arboriculture et maraichage) tout en réduisant les quantités d'eau nécessaires (2 fois moins que le goutte-à-goutte) et les coûts (moins d'énergie, moins de fertilisants, moins de mauvaises herbes..., etc.)

Source : kapitalis.com.

Le marché mondial du blé :Faits saillants et

Un niveau record de l'ordre de 735 millions de tonnes est prévu pour la campagne 2015/2016 suite à un accroissement de la production en Australie, en Chine, en Turquie et aux Etats-Unis. La prochaine campagne de commercialisation annonce un volume de commerce de près de 150 millions de tonnes, soit un léger recul par rapport à l'année précédente, en raison de l'amélioration des disponibilités intérieures en Asie et en Afrique du Nord. En matière d'utilisation, on s'attend à environ 727 millions de tonnes pour 2015/2016, soit une légère hausse de 2% par rapport à la campagne précédente.

La campagne se clôturerait par des niveaux de stocks record, où les prévisions indiquent un rapport *stocks mondiaux-utilisation* élevé, de l'ordre de 28,9% en raison de la hausse des réserves dans l'UE, en Russie et aux Etats-Unis, contrairement à une réduction des stocks de clôture au Canada.

Ainsi, l'abondance des récoltes conjuguée au niveau élevé des stocks et la concurrence pour les exportations conduiraient à une pression sur les prix qui tendraient à la baisse et à une contraction du commerce du blé par rapport à la campagne précédente.

Exportation de 6130 tonnes de dattes

Les exportations tunisiennes de dattes ont atteint, au cours de la saison actuelle (2015-2016) et jusqu'au 02 novembre 2015, environ 6130 tonnes contre 6600 tonnes au cours de la même période

de la saison précédente. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, qui estime que la production de cette année sera supérieure de 12% par rapport à celle de la campagne 2014-2015 avec un niveau de 156 000 tonnes, prévoit également de maintenir, au cours de cette saison, la même quantité de dattes exportées la saison dernière, soit dans la limite de 100 mille tonnes (environ 500 millions de dinars), au plus une hausse de 18%.

Source : directinfo.webmanagercenter.com

Aperçu Général du Marché Mondial du Blé				
	2013/14	2014/15 estim	2015/16 prév.	Variation 2015/16 par rapport à
	millions de tonnes			%
BILAN MONDIAL				
Production	715,6	732,9	734,8	0.3
Commerce ¹	156,8	155,8	150,0	-3.7
Utilisation totale	693,9	712,9	727,0	2.0
Alimentation	481,3	486,1	490,6	0.9
Fourrage	127,4	138,2	144,0	4.2
Autres utilisations	85,2	88,6	92,4	4.4
Stocks de clôture	188,4	202,6	205,9	1.6
INDICATEURS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE				
Consommation par habitant				
Monde (kg/an)	67,2	67,2	67,0	- 0.2
PFRDV (kg/an)	47,9	47,6	47,4	- 0.4
Rapport stocks mondiaux-utilisation (%)	26,4	27,9	28,9	
Rapport stocks des principaux exportateurs-utilisation	13,8	15,6	16,8	

¹ Les données relatives au commerce des céréales concernent les exportations basées sur une campagne de commercialisation juillet/juin.

² Les principaux exportateurs sont notamment l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Fédération de Russie, le Kazakhtan, l'Ukraine, l'Union européenne et les Etats-Unis.

Source : FAO. Les perspectives de l'alimentation. Les marchés en bref. Octobre 2015.

Mercuriale de Bir El kassa (Novembre 2015)

Evolution de l'offre globale

Novembre 2015/ Novembre 2014

Augmentation de l'offre : - Légumes (+7%)

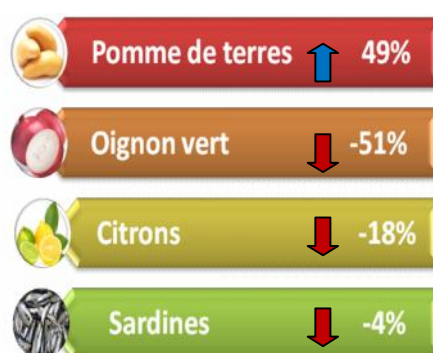
- Fruits (+21%)

- Produits de la mer (+6%)

Evolution de l'offre des principaux produits



Evolution des prix des principaux produits



Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
 Site Web: <http://www.onagri.tn>
 Téléphone (+216) 71-801-055/478
 Télécopie : (+216) 71-785-127
 E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn



La balance commerciale alimentaire à fin novembre 2015

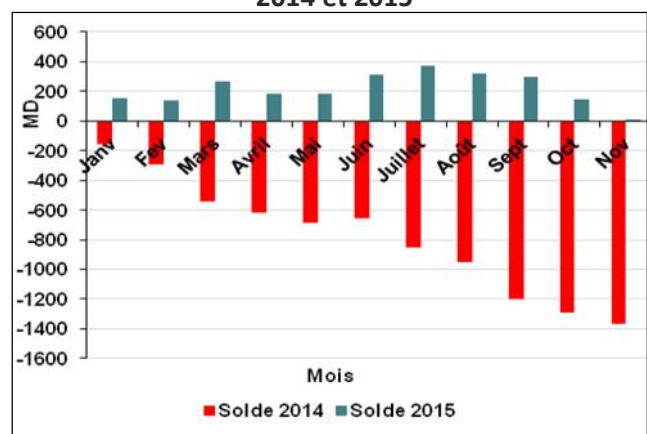
La valeur des exportations à fin novembre 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 100.1% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 85.7 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 53.3% contre 18.3% à fin novembre 2014.

Malgré l'augmentation de 11.5% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 100.1% et un solde excédentaire de 4.4 MD soit 1 367.8 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente. Pour le onzième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 11 230.6 MD, enregistrant ainsi un repli de

10.6% par rapport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 12 566 MD.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire durant les onze premiers mois de

2014 et 2015



OMC : La Tunisie bénéficie d'un traitement spécial lié aux exportations



Le traitement spécial, dont bénéficie la Tunisie dans le cadre des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) concernant les exportations des produits agricoles, sera prorogé de 7 ans, soit jusqu'à 2030 au lieu de 2023. C'est l'accord sur l'agriculture adopté, en marge de la 10^{ème} conférence de l'OMC, tenue du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi au Kenya, qui évoque cette prolongation demandée par la

Tunisie. Cette flexibilité permet à la Tunisie de continuer à subventionner le commerce des produits agricoles destinés à l'exportation (subvention du coût du transport national et international, frais de manutention...etc), et ce, à travers le Fonds de Promotion des Exportations (FOPRODEX), d'après un communiqué du ministère du Commerce. Lors des discussions, la proposition de la Tunisie, qui plaide pour un traitement spécial en faveur des pays les moins développés et des pays en développement et importateurs nets des produits alimentaires, a été retenue, selon la même source.

Source : maghrebemergent.com.

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin novembre 2015

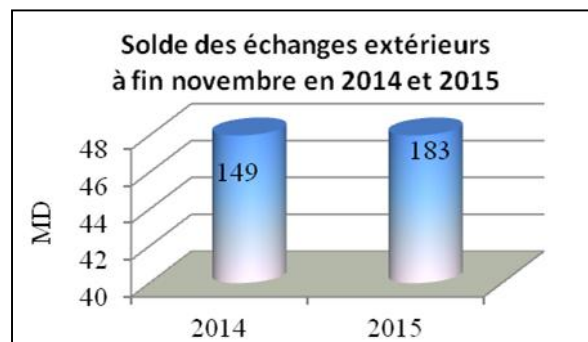


PRODUCTION	• Pêche : ↓ -2,6% (113 mille tonnes contre 116 mille tonnes) • Aquaculture : ↓ -20% (8 mille tonnes contre 10 mille tonnes)
EXPORTATION	• Volume : ↓ -3,2% (18 mille tonnes contre 18,6 mille tonnes) • Valeur : ↑ 7,5% (285 MD contre 265 MD)
IMPORTATION	• Volume : ↓ -31,4% (24 mille tonnes contre 35 mille tonnes) • Valeur : ↓ -12,1% (102 MD contre 116 MD)

Le **solde des échanges extérieurs** des produits de la pêche à fin novembre 2015 a été positif avec (+183 MD) contre (+149 MD) enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de (+22,8%).

NB : Les chiffres de l'année 2015 sont préliminaires.

Source : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



Les investissements agricoles approuvés à fin novembre 2015

Par rapport à la même période de 2014, on enregistre :

- Une hausse de 2.8% du volume des investissements approuvés.
- Un recul de 71% du volume des investissements réalisés par les SMVDA.
- Une hausse de 22.5% des investissements alloués à la pêche.
- Une hausse de 18.5% des emplois permanents par la création de 4743 nouveaux postes.

Figure 1. Nombre de projets approuvés et nombre de projets déclarés

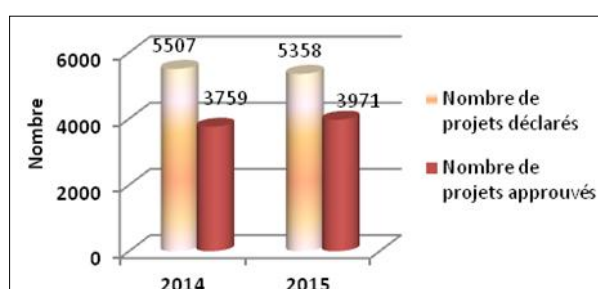


Figure 3. Répartition géographique des investissements agricoles approuvés

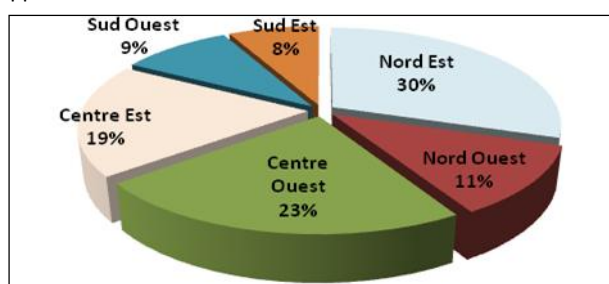


Figure 2. Répartition des investissements agricoles approuvés par type d'activité

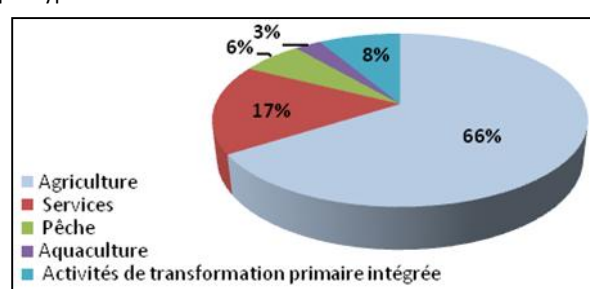
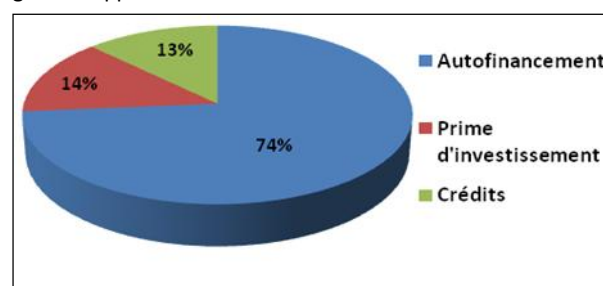


Figure 4. Schéma de financement des investissements agricoles approuvés



Source : Nos calculs d'après l'APIA.

Importation des céréales en décembre 2015

La Tunisie a acheté le 15/12/15 100 mille tonnes de blé tendre au prix moyen de 197.84 Dollars/tonne, soit 394.74 DT/T et 50 mille tonnes d'orge fourragère au prix moyen de 188 Dollars/tonne, soit 375.107 DT/T le 15/12/2015. On s'attend à ce que ces quantités arrivent aux ports tunisiens durant février et mars 2016. Comparés au prix du blé tendre local (520 DT/T pour la récolte 2015), le prix de l'importé sera inférieur de 125.26 Dinars/tonne.

Source : Office des céréales.

Grippe aviaire : 8 pays suspendent leurs importations de volaille française

Huit pays d'Asie et d'Afrique du Nord ont stoppé leurs importations de volailles et autres produits avicoles français en raison de cas de grippe aviaire en Dordogne. La Corée du Sud, le Japon, la Chine, la Thaïlande, l'Égypte, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont annoncé l'arrêt de leurs importations de volaille française, une liste qui « n'est pas exhaustive », mais qui n'inclut ni les vingt-sept autres pays de l'Union européenne, ni les pays du Golfe, qui comptent parmi les principaux acheteurs. Selon un arrêté paru au Journal officiel ; le jeudi 3 décembre, le gouvernement Français a déjà interdit l'expédition d'oiseaux vivants et d'œufs « depuis l'ensemble du département de la Dordogne à destination d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de pays tiers ».

Source : lemonde.fr.

COP21 : Les contributions nationales consolidées dans un processus d'amélioration autour de rendez-vous quinquennaux

Si seuls les pays développés avaient pris des engagements de réduction des émissions dès 1997 à Kyoto, les pays en développement ont commencé à prendre des objectifs volontaires pour 2020 à Cancún en 2010. Le processus qui a débuté à Durban et a abouti à Paris a incité la plupart des pays à publier des Intended Nationally Determined Contributions (INDC). Ainsi, la plupart des pays, représentant plus de 98 % des émissions mondiales, ont déjà pris des engagements de limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les décisions prises à Paris confirment ce processus. D'ici 2020, tous les pays doivent communiquer une Nationally Determined Contribution (NDC) pour 2030. Ensuite, tous les cinq ans maximum, une nouvelle NDC doit être produite qui se doit d'être plus ambitieuse que la précédente.

leur NDC de manière coordonnée à chaque rendez-vous quinquennal.

Un pays peut néanmoins unilatéralement revoir son objectif à la hausse quand il le souhaite. Ce fonctionnement par 'effet cliquet' est destiné à insuffler, à échéance fixe, une nouvelle dynamique pour inciter les pays à s'engager à faire plus. La COP invite également les pays qui le souhaitent à établir des trajectoires à l'horizon 2050 pour donner une visibilité de long terme. Des bilans des actions au niveau national, agrégés au niveau mondial, sont également prévus. La COP a également décidé que des lignes directrices seraient définies pour harmoniser les informations présentes dans les NDC. L'objectif est de faciliter la comparabilité et le calcul des impacts de ces contributions. Un premier 'galop d'essai' a eu lieu en 2015 avec les

engagements actuels des États sont insuffisants par rapport aux trajectoires optimales respectant l'objectif de 2°C mais tout l'enjeu de l'Accord de Paris se situe sur ce point : Instaurer un cadre favorable à une augmentation de l'ambition des pays et à la réalisation de leurs objectifs. Les pays développés doivent « continuer à montrer la voie » en prenant des objectifs absolus sur l'ensemble des émissions. A terme, une convergence vers des objectifs sur l'ensemble des émissions pour tous les pays est attendue, suivant le développement des économies. Comme dans le protocole de Kyoto, une flexibilité sera offerte pour que certains pays réalisent une partie de leurs objectifs en finançant des réductions d'émissions dans d'autres pays.

Source : POINT CLIMAT N°38 DÉCEMBRE 2015 <http://www.i4ce.org/>

Quel avenir pour le système agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord et Moyen Orient à l'horizon 2050?

A partir d'une analyse rétrospective des tendances passées sur une cinquantaine d'années (1961-2011) l'INRA de France et Pluriagri ont présenté lors d'un colloque tenu en octobre 2015 les résultats d'une étude prospective à l'horizon 2050 sur la sécurité alimentaire en Afrique du Nord et au Moyen Orient : « Afrique du Nord - Moyen Orient à l'horizon 2050 : vers une dépendance accrue aux importations agricoles ». Cette étude s'interroge à travers des simulations sur le devenir du système agricole et alimentaire de cette région actuellement très dépendante des importations sur les marchés internationaux. Dans une première étape deux scénarios sont élaborés. Un premier scénario qui se base uniquement sur le prolongement des tendances passées et un second scénario qui

en plus des hypothèses précédentes introduit les effets de l'incidence des changements climatiques - par ailleurs accentués - sur la productivité agricole, la pauvreté, les inégalités régionales, les ressources naturelles, etc. Dans une deuxième étape plusieurs scénarios sont envisagés selon les modifications ou les évolutions prises en considération (modifications du niveau de la demande alimentaire, modification des caractéristiques de la demande alimentaire, évolution favorable de l'offre domestique, limitation des pertes et des gaspillages, progrès techniques, amélioration des régimes alimentaires, une meilleure maîtrise de l'irrigation, etc). De cette étude il en ressort qu'à l'exception de la Turquie, la dépendance alimentaire des pays de la zone étudiée va s'accroître au delà du taux actuel

de 40% de leur consommation en produits agricoles et alimentaires vis-à-vis des marchés internationaux très particulièrement pour les céréales. Ce constat a mené vers l'identification des moyens ou leviers qui seraient à l'origine d'une amélioration vers la baisse ou au contraire d'une aggravation vers la hausse (facteurs de risques) des montants alloués par les Etats dépendants pour s'approvisionner en produits alimentaires. Enfin, pour atténuer les effets de cette dépendance qui semble se confirmer à l'horizon 2050, l'étude recommande la nécessité de combiner plusieurs actions à la fois notamment des politiques nationales fortes et à l'échelle internationale la réduction des causes à l'origine des dérèglements climatiques.

Source : INRA-France.

Dix pays africains se préparent à lutter contre une possible invasion de criquets



En Afrique de l'ouest et du nord, dix pays (Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie) prennent leur précaution face à une éventuelle invasion de criquets. En effet, ces pays qui ont encore en mémoire les souvenirs des grandes invasions acridiennes de 2003 et 2005 ont renforcé leur mécanisme de lutte contre ces insectes, alors que les pluies exceptionnelles qu'a enregistré le nord-ouest africain font planer le risque d'une prolifération des criquets.

La situation est très propice pour le développement de l'activité acridienne, mais la région est dotée de

Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (Clcpro). Selon le dirigeant, la période à risque s'étend de janvier à mai 2016.

Au cours des invasions de 2003 la Mauritanie et le Burkina Faso avaient perdu 90% de leurs récoltes et presque 3 millions de personnes avaient subi les conséquences de ces pertes dans la région sahélienne. Les différents pays concernés ne sont parvenus à bout du problème qu'en utilisant 12 millions de litres d'insecticides, ce qui n'a pas manqué d'avoir un impact sur l'environnement.

Source : agencecofin.com.

Accord "historique" sur la lutte contre le réchauffement climatique

PARIS2015
COP21-CMP11

L'accord tant attendu, ayant pour objectif de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C a été adopté, à l'unanimité, à Paris, entre les 195 pays participants à la Conférence de Paris, à l'issue de 13 jours de négociations serrées entamées le 30 novembre 2015 au Bourget, près de Paris. Cet accord mondial qualifié d'« historique » engage les pays signataires à poursuivre les efforts pour limiter la hausse à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. L'engagement devrait réduire la dépendance de l'économie mondiale des sources conventionnelles de l'énergie, soit le charbon, le pétrole et le gaz. L'accord aura d'autres objectifs intermédiaires, dont le plafonnement des émissions de gaz à effet de serre (GES) "dans les meilleurs délais" et la recherche de moyens pour concrétiser cette ambition.

La délégation tunisienne qui a participé à la conférence de Paris a négocié aux côtés d'autres délégations dans le cadre du groupe africain de négociations. La position de la Tunisie "converge avec celle des groupes de négociations auxquels elle appartient. Il n'y a pas d'engagement ferme si le principe de différenciation entre les pays et la question de financement ne sont pas résolus", avait déclaré le ministre de l'Environnement, avant l'adoption de l'accord de Paris. Le ministre avait estimé que "les pays en voie de

Il avait annoncé que sur le plan national, une structure chargée des changements climatiques sera créée en 2016 au sein du ministère de l'Environnement. Dans sa contribution nationale prévue pour la lutte contre les changements climatiques, présentée à la Convention Cadre des Nations Unies sur la lutte contre le Changement Climatique (CCNUCC), la Tunisie se propose de réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs (énergie, procédés industriels, agriculture, forêt et autres utilisations des terres, et déchets) de manière à baisser son intensité carbone de 41% en 2030 par rapport à l'année de base 2010. L'effort d'atténuation proviendra plus particulièrement du secteur de l'énergie qui représente à lui seul 75% des réductions des émissions, sur les bases desquelles a été réalisée cette baisse de l'intensité. Il est prévu que le secteur de l'énergie réduise son intensité carbone en 2030 de 46% par rapport à l'année 2010, dans le cadre de la politique de transition énergétique préconisée par l'Etat. La Tunisie, qui fait déjà des efforts importants d'atténuation dans sa ligne de base, prévoit de baisser de manière inconditionnelle et avec son propre effort, de 13% son intensité carbone par rapport à l'année 2010, soit environ le tiers de son INDC (Contribution déterminée prévue à l'échelle

additionnelle de l'intensité carbone de 28% en 2030 par rapport à celle de l'année 2010, la Tunisie compte sur l'appui de la communauté internationale en termes de financement, de renforcement des capacités et de transferts technologiques. Les réductions des émissions par rapport au scénario de référence seraient de l'ordre de 26 millions de teCO₂ en 2030 et 207 millions teCO₂ sur la période 2015-2030. La mise en œuvre de la contribution tunisienne en matière d'atténuation nécessite la mobilisation d'importants moyens financiers estimés à environ 18 milliards US\$ (plus de 36 milliards de dinars) pour la couverture des besoins d'investissement et le financement des programmes de renforcement des capacités.

Source : TAP.

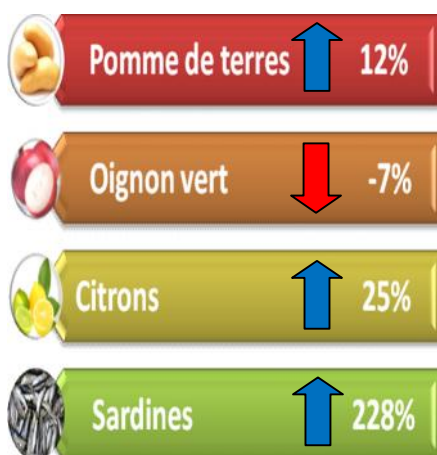
Mercuriale de Bir El kassa (Décembre 2015)

Evolution de l'offre globale Décembre 2015/ Décembre 2014

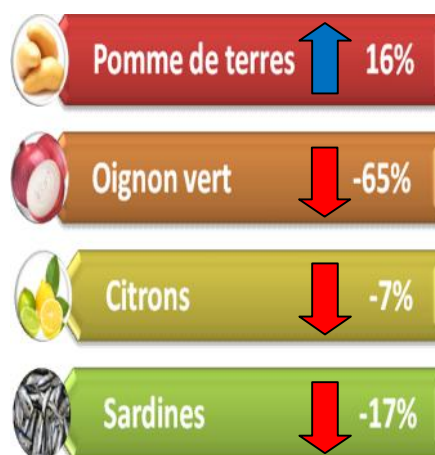
Augmentation de l'offre :

- Légumes (+10%)
- Fruits (+6%)
- Produits de la mer (+35%)

Evolution de l'offre des principaux produits



Evolution des prix des principaux produits




 République Tunisienne
 Ministère de l'Agriculture,
 des Ressources Hydrauliques
 et de la Pêche



Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
 Site Web : <http://www.onagri.tn>
 Téléphone (+216) 71-801-055/478
 Télécopie : (+216) 71-785-127
 E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn